



Diane veut faire carrière en mécanique automobile



Diane COTE

Les Bruins prolongent la série avec une victoire de 5-1 sur les Islanders



page C-1

Ultramar

Un incendie spectaculaire sème l'émotion



Le Soleil, Clément Thibault

L'incendie d'un surplus de gaz à la raffinerie Ultramar a provoqué un vif émoi dans la population, la nuit dernière. Les flammes s'élevaient à plusieurs centaines de pieds, embrasant le ciel, étaient visibles à des milles à la ronde. Le photographe du SOLEIL a capté en exclusivité cette saisissante image de l'accident.

détails et autre photo, page A-2

LE SOLEIL

QUÉBEC, VENDREDI 6 MAI 1983
87e année, no 110 54 pages 4 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

LA SUCCESSION DE RYAN

Plusieurs députés sont catégoriques

Pas de chef "parachuté" d'Ottawa



Robert BOURASSA

Bourassa préfère attendre avant d'agir...

par J.-Jacques SAMSON

Robert Bourassa n'a pas l'intention d'annoncer officiellement, à court terme, qu'il sollicitera la direction du Parti libéral du Québec, dans la foulée de l'annonce faite hier par son ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau, de demeurer à l'écart de la course à la chefferie libérale.

C'est ce qu'il a indiqué hier Voir page A-2, BOURASSA

Plusieurs députés ont déploré la décision annoncée hier par M. Raymond Garneau, de ne pas se porter candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Tous ceux interrogés estiment que ce n'est toutefois pas une raison pour qu'un candidat soit dépêché par le Parti libéral du Canada, où M. Garneau recueillait de nombreux appuis. Par contre, aucun autre candidat potentiel ne veut précipiter sa décision de se lancer dans la course à la chefferie.

par J.-Jacques SAMSON

Ce sont les constatations qui ressortent des nombreux témoignages recueillis hier à la sortie de l'Assemblée nationale quand fut connue la décision de M. Garneau.

M. Gérard-D. Lévesque s'est dit d'avis que cela modifiait de façon non équivoque les perspectives de la course à la chefferie mais qu'il ne changerait pas d'opinion sur l'importance de ne pas déclencher la campagne à ce moment-ci. Il considérait inopportun de commenter davantage

le geste posé par M. Garneau.

M. Daniel Johnson a affirmé pour sa part avoir toujours considéré qu'il y allait de l'intérêt d'une course à la chefferie du PLQ qu'un candidat comme M. Raymond Garneau "jette son chapeau dans l'arène". "Je trouve regrettable que quelqu'un de sa qualité et de sa compétence ne soit pas de ceux qui éventuellement se porteront candidats à la chefferie". M. John-

Voir page A-2, CHEF



Le Soleil, Jacques Deschênes
Raymond GARNEAU

Raymond Garneau confirme qu'il renonce à la direction du PLQ

page B-2

☐ Dossier, A-11 ☐ Editorial, A-12

A Saint-Emile \$1 million pour la chaussure

par Héliène BARIL

Six fabricants de chaussures de Saint-Emile et de Loretteville recevront une aide fédérale de \$1 million pour réaliser des programmes de modernisation totalisant, pour les six usines, des investissements de \$3.5 millions.

Annoncés ce matin à Saint-Emile par le ministre fédéral du Revenu, M. Pierre Bussières, ces octrois serviront à la modernisation de Bastien et Frères, Auclair et Martineau, toutes deux de Saint-Emile, ainsi qu'à Blondo, Chaussures Régence, Chaussures Chauveau et Chaussures Katerina, de Loretteville.

Ces entreprises, qui emploient actuellement 672 personnes, en emploieront 90 de plus une fois complétés leurs programmes de modernisation.



Le Soleil, Jean-Claude Poulet

Manif contre les arrosages de produits chimiques

Des manifestants contre les arrosages de produits toxiques pour combattre la tordeuse de bourgeons se sont couchés sur la piste de l'aéroport de Rivière-du-Loup, hier après-midi, et leur silhouette dessinée à la craie a été peinte à la peinture blanche, pour que les pilotes des avions pulvérisant des produits chimiques sachent qu'ils devaient également survoler les opposants à ces arrosages.

Détails et autres photos, page A-3

Région de Québec

Chômage à la baisse

Renversement de situation en avril, en ce qui a trait au chômage dans l'agglomération urbaine de Québec. Alors qu'il y a un an, la Vieille Capitale se trouvait parmi les villes canadiennes les plus affectées par la crise de l'emploi, voici que, le mois dernier, elle venait tout juste derrière Ottawa, parmi celles où l'on chôme le moins.

En fait, révélait ce matin Statistique Canada, le taux de chômage a chuté de presque deux points en avril, dans l'agglomération urbaine de Québec. Alors qu'il représentait en mars 11.2 pour 100 de la population active le nombre de chômeurs à Québec touchait le niveau de 9.3 pour 100 en avril.

La région administrative de la capitale provinciale n'a pas non plus échappé, à l'amélioration de la situation de l'emploi attribuée à la reprise saisonnière et à une légère relance de l'activité économique. Dans la région 03 en effet, le taux de

chômage a décliné d'un point, passant de 13.3 à 12.3 pour cent, de mars à avril.

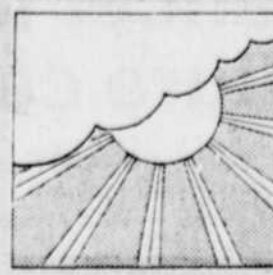
A l'échelle provinciale, Statistique Canada constate également

Voir A-2, CHOMAGE

Sommaire

Annonces classées

	D-3 à D-10
Arts et spectacles	C-8 à C-10
Bingo Soleil	C-3
Bridge	D-9
Carrières et professions	B-4
Décès	D-11
Economie-finances	D-1 et D-2
Editorial	A-12
Feuilleton	C-11
Horoscope	D-10
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	C-11
Page des lecteurs	A-13
Page documentaire	A-11
Patron	D-8
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-10



Ciel variable aujourd'hui et demain à Québec et dans l'Est de la province. Maximum de 6 à 12.

détails, page D-3

Liban-Israël

Accord de principe

JERUSALEM — "Le gouvernement israélien a donné son accord de principe au projet d'accord" présenté par le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, sur le retrait des forces étrangères du Liban, "mais souhaite un certain nombre d'éclaircissements sur des problèmes politiques et de sécurité", a déclaré M. Dan Meridor, porte-parole du gouvernement israélien.

Le porte-parole n'a pas répondu aux questions des journalistes et n'a pas précisé sur quels points le cabinet de M. Menahem Begin souhaitait des "éclaircissements".

BINGO SOLEIL

Faites-nous parvenir vos cartes d'ici le 15 mai
ENCORE 800\$ A GAGNER!

Lors d'un tirage au sort le 18 mai, vous serez éligibles aux prix suivants:
1er PRIX 500\$
2e PRIX 200\$
3e PRIX 100\$

LE SOLEIL
C.P. 15800, Qué. G1K 8A8

CHEF

(Suite de la première page)

son a simplement admis dans un sourire difficile à retenir qu'il "entendait dire" qu'il serait de ces candidats mais il réserve sa décision finale pour les semaines qui viennent.

Mme Lise Bacon dit pour sa part qu'elle verra après le conseil général des 13, 14 et 15 mai prochain... Il s'agit d'une décision personnelle de M. Garneau qu'il ne serait pas de mise de commenter, selon elle. Sa décision n'est pas prise pour sa part, affirme-t-elle, et une analyse plus sérieuse des candidatures s'imposera avant d'arrêter cette décision. Manifestement, Mme Bacon entretient toujours des velléités.

M. Claude Ryan, qui avait défait M. Garneau dans la course au leadership de 1978, a refusé d'émettre quelque commentaire.

Pas de candidat parachuté d'Ottawa

Tous les députés libéraux rencontrés hier s'accordaient à dire qu'ils verraient d'un mauvais oeil qu'un candidat soit maintenant parachuté d'Ottawa.

M. Michel Gratton, par exemple, "très déçu" de la décision de M. Garneau, indiquait que ce ne serait pas souhaitable dans la conjoncture actuelle que le PLC parraine un candidat. "Personne n'a manifesté d'intérêt pour faire de la politique active au Québec et je verrais pas qui cela pourrait être."

Le député de Verdun et maire de la même ville, M. Lucien Caron, disait considérer que M. Garneau aurait recueilli l'appui d'un fort pourcentage de députés au sein de l'aile parlementaire mais très bien comprendre qu'avec un salaire de \$200,000 par année dans ses fonctions actuelles à la Banque d'Épargne de la cité de Montréal, M. Garneau ait pris la décision de ne pas revenir en politique. "Je ferais la même chose", ajoute-t-il.

M. Caron est encore plus catégorique sur la présence sur les rangs d'un candidat venu d'Ottawa. "Non jamais! lance-t-il. En autant que je suis concerné, on est capable de régler nos problèmes nous-mêmes, plus facilement qu'ils sont capables de régler les leurs."

Le député de Maskinongé et whip adjoint, M. Yvon Picotte déplorait lui aussi la décision de M. Garneau mais ne manquait pas d'explications: le sort que les libéraux ont réservé à M. Garneau en 1978; son poste actuel de banquier; les raisons familiales qu'il a invoquées et le merdier des finances publiques actuelles.

M. Picotte dit souhaiter que M. Bourassa ne soit pas le seul candidat sur les rangs. Pour lui-même et le groupe auquel il appartient dans l'aile parlementaire, un candidat venu de PLC aurait un sérieux handicap. M. Picotte attend plutôt les candidatures d'autres bons aspirants de l'intérieur: Mme Bacon et MM. Lévesque et Johnson. Pour sa part il n'appuierait pas un candidat venu de l'extérieur de la formation libérale québécoise, pas plus qu'il ne l'a fait en 1978, ajoute-t-il.

M. André Bourbeau, député de Laporte, ne verrait pas non plus d'un bon oeil que le Parti libéral du Canada pousse une candidature. "Personnellement, ce n'est sûrement pas avec enthousiasme que je verrais que des candidats du fédéral se présentent", dit-il.

M. Yvon Vallières, de Richmond, croit pour sa part que la décision de M. Garneau, annoncée hier, sera une bonne nouvelle pour plusieurs qui craignent des déchirements très profonds au sein du Parti libéral. "Cette décision est de nature à rapprocher plusieurs éléments au sein de notre parti", affirme-t-il.

Le Québec investira \$50 millions pour relancer la culture céréalière

par Florent PLANTE

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Pour accélérer encore davantage l'autosuffisance du Québec en matière de céréales, le gouvernement du Québec va investir \$50 millions d'argent neuf en trois ans dans des programmes nouveaux ou encore en accroissant les budgets de programmes déjà existants.

C'est ce qu'a révélé à la presse, hier, à Longueuil, le ministre Jean Garon, responsable de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Si le secteur agricole fait sa part et embarque dans la foulée du ministère que dirige M. Garon, le programme triennal nécessitera des investissements directs du milieu et du gouvernement évalués à \$180 millions.

Mais l'impact économique global ainsi généré par les agriculteurs

Spectaculaire incendie à la cheminée-torche de la raffinerie Ultramar

par Michel TRUCHON

Le ciel de la région de Québec s'est embrasé, la nuit dernière, quand un spectaculaire incendie s'est déclaré à la cheminée-torche de la raffinerie Ultramar, à Saint-Romuald.

Les flammes, montant à plus de 500 pieds dans les airs, étaient visibles à des milles à la ronde, ce qui a entraîné un déluge d'appels téléphoniques dans les postes de police, les gens signalant un incendie d'importance, sans toutefois être capables de le situer avec précision.

Selon un employé de la raffinerie, l'événement ne peut pas vraiment être qualifié d'accident, la torche étant là pour brûler les gaz de rebut.

D'après les premiers rapports, un surplus d'hydrocarbures légers se serait accumulé, entraînant une combustion beaucoup plus importante qu'à l'accoutumée.

"Il n'y a rien de dramatique, c'était plus impressionnant que dangereux", dit l'homme de la raffinerie, ajoutant qu'il n'y avait pas eu d'explosion. Selon lui, l'incident

serait sans doute passé inaperçu s'il s'était produit dans la journée.

Même si les équipes régulières étaient en poste, personne ne se trouvait à proximité de la cheminée au moment de l'incendie et il n'y a pas eu de blessé. En apparence, il n'y a pas de dégâts.

De dire l'employé de la raffinerie, pareille situation est fréquente à Montréal lors des opérations de démarrage. Et la raffinerie Ultramar était justement soumise à telle opération, après son arrêt annuel.

Les flammes ont pris de l'ampleur vers 1h la nuit dernière. Vers 2h15 le chef des incendies, M. Luciel Dallaire, faisait savoir à la sécurité que la situation était sous contrôle. Un employé a dit que les pompiers avaient été appelés par mesure de précaution et qu'ils avaient arrosé les abords de la base de la cheminée pour un surcroît de sécurité.

On a assuré que personne n'avait été en danger et qu'il n'y avait pas eu de risque de propagation.

Accident ou incident, le spectacle n'en était pas moins im-

pressionnant et inquiétant. Les représentants du SOLEIL ont vu la langue de feu s'élever plus haut que la hauteur de la cheminée et les flammes s'étendre à sa base. Le tout était très visible de la rive nord. La lueur éclairait les nuages dans un très vaste périmètre.

Un citoyen de la route des Îles, dont la maison est située à proximité de la raffinerie, a été éveillé par la lueur inhabituelle.

"Je me suis levé et j'ai vu la colonne de feu. J'ai entendu une explosion et j'ai vu les flammes au sol, entourant la cheminée, à la grandeur du terre-plein. Je suis sorti et je pouvais sentir la chaleur assez forte..." dit l'homme, préférant garder l'anonymat.

Selon lui c'est la première fois que tel incident se produit, même si les voisins sont souvent incommodés par les vibrations et les lueurs.

L'onde de chaleur a été rapportée par d'autres témoins, à tel point que la Sûreté du Québec a songé un moment à interdire le secteur à la circulation.

BOURASSA

(Suite de la première page)

au SOLEIL en commentant avec une extrême prudence la décision de M. Garneau.

"Ma préoccupation actuelle est de continuer à travailler avec des comités qui n'ont pas complété leur financement, a précisé l'ex-premier ministre. Dans ce sens-là, je serai à Trois-Rivières en fin de semaine et à Chibougamau lundi pour compléter le travail que je fais pour assurer au Parti libéral la sécurité financière. C'est cela qui est ma préoccupation essentielle, surtout que l'on ne connaît pas la date du congrès et que la course à la chefferie ne doit pas s'échelonner sur cinq ou six mois."

M. Bourassa a rappelé que M. Gérard-D. Lévesque et Mme Louise Robic, la présidente du PLQ, avaient souhaité que la course à la chefferie ne "soit pas trop longue" et qu'il respecterait cette demande.

M. Bourassa a une nouvelle fois refusé d'indiquer clairement au SOLEIL si M. Garneau et lui-même avaient été liés par une entente de ne pas se faire la lutte mutuellement.

La semaine dernière, M. Bourassa a simplement répliqué que si M. Garneau considérait de son côté qu'il n'y avait pas d'entente, il n'y avait donc pas de pareil pacte.

Le seul commentaire avancé par M. Bourassa sur la décision de M. Raymond Garneau était stéréotypé: "Sa décision confirme celle du mois d'août dernier."

Elections syndicales au SOLEIL

Les membres du Syndicat des journalistes de Québec Inc. (LE SOLEIL) ont réélu Georges Angers, à la présidence, pour une quatrième année consécutive.

Il sera assisté de deux vice-présidents, Pierre Pelchat et Pierre-Paul Noreau. Guy Benjamin a été réélu au poste de secrétaire et Marc Lestage, à celui de trésorier. La section régionale sera représentée à l'exécutif par Fortunat Marcoux.

Par ailleurs, outre le président, Pierre-Paul Noreau, Michel Aloucherie et Guy Benjamin ont été délégués au comité conjoint avec la direction de la rédaction.

et le gouvernement du Québec pourrait représenter \$400 millions. Faut-il de l'expérience du plan quinquennal 1977-1982, les spécialistes du ministère affirment que l'impact sur l'emploi de ce vaste programme est évalué à 12,000 hommes / années, soit 4,000 emplois par année qui généreront des salaires évalués à \$290 millions.

Au cours des cinq prochaines années, la production de céréales pourra augmenter d'un volume cumulé de 2,4 millions de tonnes, ce qui remplacera des importations d'une valeur d'environ \$350 millions.

M. Garon affirme que globalement, l'économie québécoise profitera d'une valeur ajoutée supplémentaire de \$500 millions.

Autres informations,

page D-1

Le gouvernement Bennett est réélu

VICTORIA (PC) — Le peuple de Colombie-Britannique a fait savoir clairement dans les élections législatives d'hier qu'il favorisait la politique du Crédit social tournée vers l'entreprise pour redresser l'économie en accroissant sa majorité au Parlement.

Le premier ministre Bill Bennett, qui avait sollicité un mandat durable pour encourager la confiance des investisseurs dans la province, a porté le Crédit social pour la troisième fois consécutive au pouvoir, et ce, avec 34 sièges sur 57 au Parlement.

A la dissolution de la Chambre, les créditistes détenaient 31 sièges et le Nouveau parti démocratique 26.

Pour la troisième fois, le parti NPD de Dave Barrett a échoué dans sa tentative de reconquérir le pouvoir après être demeuré plus de sept ans dans l'Opposition. Cette cuisante défaite signifie presque à coup sûr que M. Barrett, qui est âgé de 52 ans, résignera ses fonctions après avoir passé 23 ans dans la politique provinciale.

Contre mauvaise fortune

M. Barrett a fait contre mauvaise fortune bon coeur à l'état-

major du NPD, où les gens étaient abattus.

Il a félicité le premier ministre — tandis que la foule poussait des huées — et a demandé à ses partisans de poursuivre "la lutte politique fondamentale".

"Demain nous allons nous regrouper, demain nous reconstruisons, demain nous continuons la lutte. Ce soir est pour les vainqueurs".

Il a quitté le podium au milieu des chansons de ses partisans l'invitant à "ne pas abandonner", pendant que plusieurs pleuraient. Il n'a fait aucun commentaire sur son avenir politique.

La plupart des analystes avaient prédit une lutte serrée. Mais après des indications dans ce sens au cours des premiers résultats, les créditistes ont progressé fermement, prenant la tête dans les circonscriptions chaudement disputées.

Tous les ministres du cabinet créditiste se dirigeaient vers la victoire, y compris le secrétaire de la province Jim Chabot et le ministre des Finances, Hugh Curtis, qui se trouvaient dans deux des circonscriptions "chaudes" où le NPD comptait enlever des sièges à l'équipe en place.

Les Néo-Démocrates Jim Lorrimer, Norm Levi et Bill King, tous ministres dans le gouvernement NPD de 1972 à 1975, ont subi la défaite.

Pour sa part la leader libérale Shirley McLoughlin a été défaite dans la circonscription de Vancouver-Centre-jeudi.

Elle a échoué dans sa tentative de représenter pour la première fois le Parti libéral à la législature depuis 1979.

CHOMAGE

(Suite de la première page)

une amélioration de la situation du chômage. En un mois, le nombre des chômeurs au Québec a baissé de 33,000; à travers la province, on compte donc maintenant 440,000 personnes à la recherche d'un emploi. Du coup, le taux provincial de chômage fléchissait légèrement, de 14,6 à 14,4 pour 100.

Enfin, pour l'ensemble du Canada, le taux de chômage subit une légère baisse en avril. Il y avait alors 1,570,000 chômeurs au pays, soit 88,000 de moins que le mois précédent. Du coup, le taux désaisonnalisé tombait à 12,5 pour 100, au lieu de 12,6 pour 100 comme

il se lisait en mars. Généralisée, l'amélioration de la situation de l'emploi au Canada s'est manifestée dans 8 des 10 provinces, les exceptions étant l'Ontario et la Saskatchewan.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

5-2-2-3

Numéro Boni:

002500

Informations: 643-8990

母の日

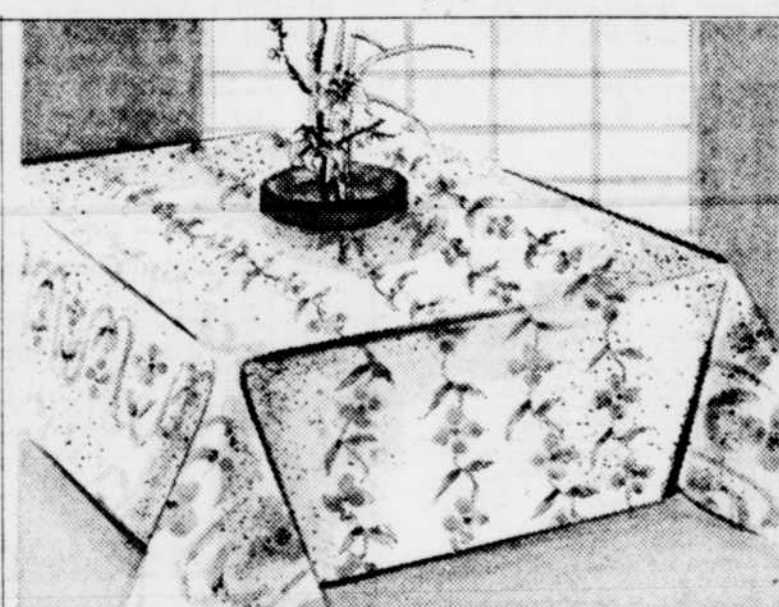
au Japon comme partout dans le monde, on fête le
jour des mères
des cadeaux... dans l'esprit actuel de la mode japonaise...



en coton chambray
la robe kimono

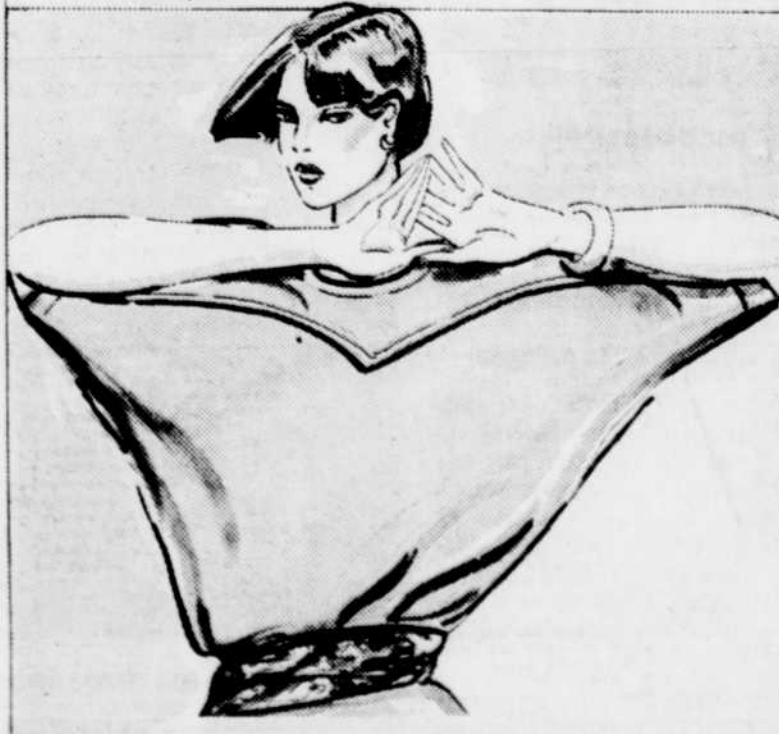
une ligne droite, une forme architecturale, les épaules mises en évidence par un pli couché et une large manche à revers, c'est la robe kimono légère en coton bleu chambray. 8 à 16. 60.00

Contemporaine*



importée exclusivement pour nous
la nappe en ratine

une bonne idée pour la dînette ou le patio... une nappe en ratine 94% coton, 6% polyester, plus que facile d'entretien, délicat motif de couleurs claires sur fond blanc. 54 x 70, 28.00 54 x 90 ou 60" rond 35.00, accessoires de cuisine également disponibles.



forme d'influence orientale
la tunique triangulaire

grande tunique en tricot de coton, avec empiècement en V aux épaules, nous l'aimons portée avec une ceinture-écharpe nouée aux hanches, une seule grandeur: royal ou canard. 45.00

la maison
simons

les meilleures idées cadeaux

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

sont dans une boîte simons...

Les portes s'ouvrent à la bibliothèque



On avait adressé 900 invitations pour l'inauguration de la bibliothèque de Québec, hier soir.



Les "invités spéciaux", dans l'ordre, le curé Jean-Luc Pelletier, de la paroisse Saint-Roch, Mme Micheline Beauchemin et M. Marcel Jean, deux artistes dont les œuvres sont exposées sur place; le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard; M. Philippe Sauvageau, directeur général de l'Institut canadien de Québec; le lieutenant-

gouverneur, M. Jean-Pierre Côté; le maire de Québec, M. Jean Pelletier; Mme Rachel Brassard-Mercure, présidente de l'Institut canadien; M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense nationale et M. Laurent Bouchard, président du jury artistique.

Selon le maire Pelletier

St-Roch reprend sa noblesse

par Marcel COLLARD

Le tapis rouge avait été déroulé, hier, à l'entrée de cette nouvelle bibliothèque centrale de Québec qui, selon l'expression du maire Jean Pelletier contribue à redonner peu à peu au vieux quartier Saint-Roch, ses pleines lettres de noblesse.

Pour le curé Jean-Luc Pelletier, la paroisse Saint-Roch s'enrichit d'une deuxième cathédrale... celle de la culture, après son église qu'on désigne parfois comme une cathédrale. Bientôt, dans ce quartier, s'ajoutera un temple, celui de la justice.

Aussi, tout le gratin de la capitale, autorités religieuses et civiles, de l'ancien archevêque, le car-

dinal Maurice Roy, au lieutenant-gouverneur de la province, M. Jean-Pierre Côté, des députés, des maires, des gens de diverses associations, en tout une foule de 1.200 personnes, sont venues sabler le champagne après avoir visité ce haut lieu de culture, en plein cœur d'un quartier en mutation.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, pavait depuis l'adoption d'un programme quinquennal, en 1980, au Québec, 38 municipalités se sont partagées \$62 millions, contribuant ainsi à doubler la superficie de plancher des bibliothèques, la portant de 650.000 pieds carrés à 1.200.000 pieds carrés en trois ans. Le ministre veut construire d'autres bibliothèques, mais il se prépare

prochainement à faire part d'une nouvelle politique de sensibilisation du public auquel il souhaite faire découvrir les avantages et le plaisir de la lecture. Le maire Pelletier a rappelé que son prédécesseur, M. Gilles Lamontagne, l'actuel ministre canadien de la Défense nationale, avait choisi cet emplacement pour y élever une bibliothèque qu'on veut accessible, majestueuse et accueillante, au service du citoyen.

Selon le maire, la nouvelle bibliothèque saura répondre à tous les impératifs culturels, sociaux et économiques du développement et de l'aménagement urbain du centre-ville. Autour d'elle, rayonnent 24 circuits d'autobus. Parlant du complexe Jacques-Cartier dans son

ensemble, le maire a rappelé que la construction s'inscrivait dans le cadre d'un programme de revitalisation, dont il constitue l'un des principaux pôles de développement, avec le Mail Centre-Ville, actuellement en grande cure de rafraîchissement; le palais de justice qui s'apprête à ouvrir, la future gare intermodale et les aménagements du vieux port.

Quant à la présidente de l'Institut canadien, Mme Rachel Brassard-Mercure, elle avait le visage illuminé en prenant possession de la clef symbolique des lieux. Elle fit don à la section des livres rares d'un album de photos de vieilles maisons qu'avait rassemblées son père, M. Sylvio Brassard, un architecte, en 1940.

Peu de travail pour la 125e promotion de l'Institut de police

par Michel TRUCHON

envoyé spécial du Soleil

NICOLET — Cinquante-six jeunes hommes et jeunes femmes sont sortis de l'Institut de police du Québec, hier après-midi, diplômés sous le bras. Ces finissants de la 125e promotion, même s'ils ont toutes les qualifications requises, ne deviendront cependant pas immédiatement policiers.

Ils se heurtent en effet au gel généralisé de l'embauche, partout dans la province, et ceux qui auront la chance de se décrocher une place dans le métier qu'ils ont choisi devront attendre en moyenne d'un à trois ans.

Ces 56 stagiaires viennent grossir le nombre de finissants de l'Institut de police, estimés à 1.500 depuis quelques années, qui sont en disponibilité. Ce n'est pas l'intérêt qui manque car, semble-t-il, quant un poste s'ouvre, il peut y avoir jusqu'à un millier de postulants.

Le moral était quand même au beau fixe, hier, lors de la cérémonie de remise des diplômes présidée par le directeur général de l'IPQ, M. Marcel Vermette, et par M. André De Luca, directeur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Vingt-trois des finissants ont suivi leur cours dans des cégeps de la région de Québec, du Saguenay — Lac-Saint-Jean et du Bas-du-Fleuve. Des 56 diplômés, 15 sont des jeunes femmes et six d'entre elles viennent des régions précitées. L'âge des stagiaires est en moyenne de 19 et 20 ans avec quelques exceptions de 27 ans.

Avenir incertain

Si les finissants ne sont pas assurés de se trouver une place dans l'immédiat, l'avenir de l'Institut de police du Québec n'est pas plus certain lui non plus.

Diverses rumeurs circulent en effet, l'une d'elles allant jusqu'à prédire la fermeture de l'école d'ici quelques années ou tout au moins une modification de sa vocation.

Selon un instructeur de l'IPQ, le ministère de la Justice étudie plusieurs scénarios. "On ne peut pas dire ce qui va se passer. La seule chose dont on est certain, c'est que pour l'instant, l'Institut continue de fonctionner comme avant..."

Fondé en 1969, l'Institut de police accueille chaque année de 500 à 700 étudiants qui y terminent, en 16 semaines, leur sixième session d'études en techniques policières, l'aboutissement de trois années d'études.

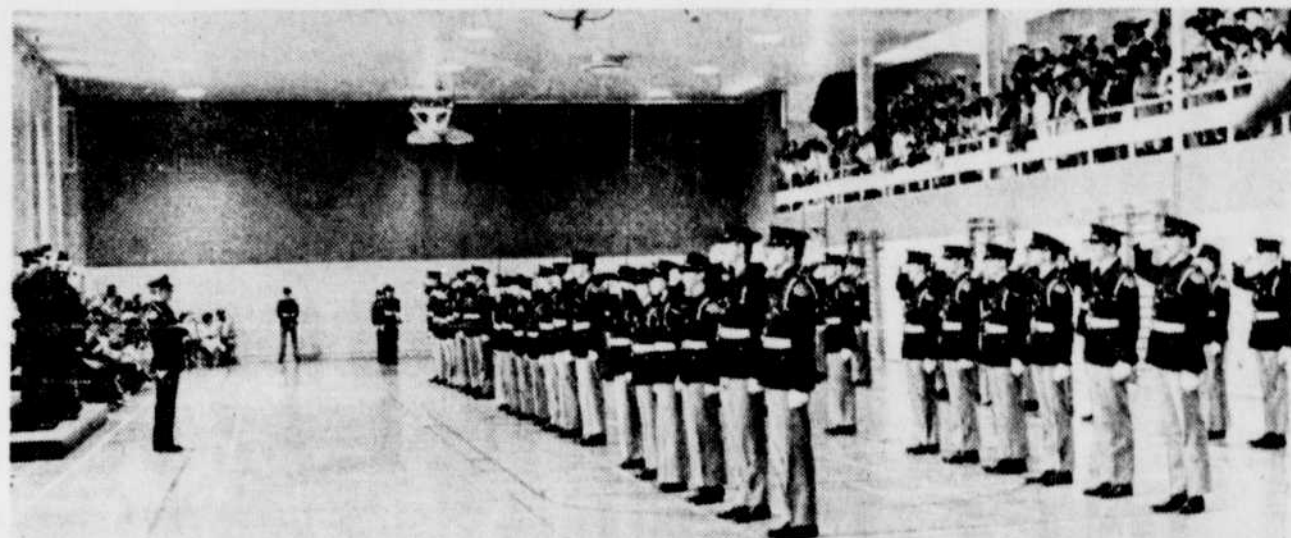
"Le pourcentage d'échecs est minime et les stagiaires sont très motivés. Après tout, ils ont investi trois années de leur vie dans le but de pratiquer le métier de policier", dit un instructeur.

Près du tiers des étudiants en techniques policières sont des jeunes filles. Mais, garçons ou filles, ils sont rares à se trouver du travail dans la police en sortant de l'IPQ. La plupart trouvent à s'employer dans des agences de sécurité privées, dans des grands magasins comme surveillants ou dans des compagnies de transport d'argent.

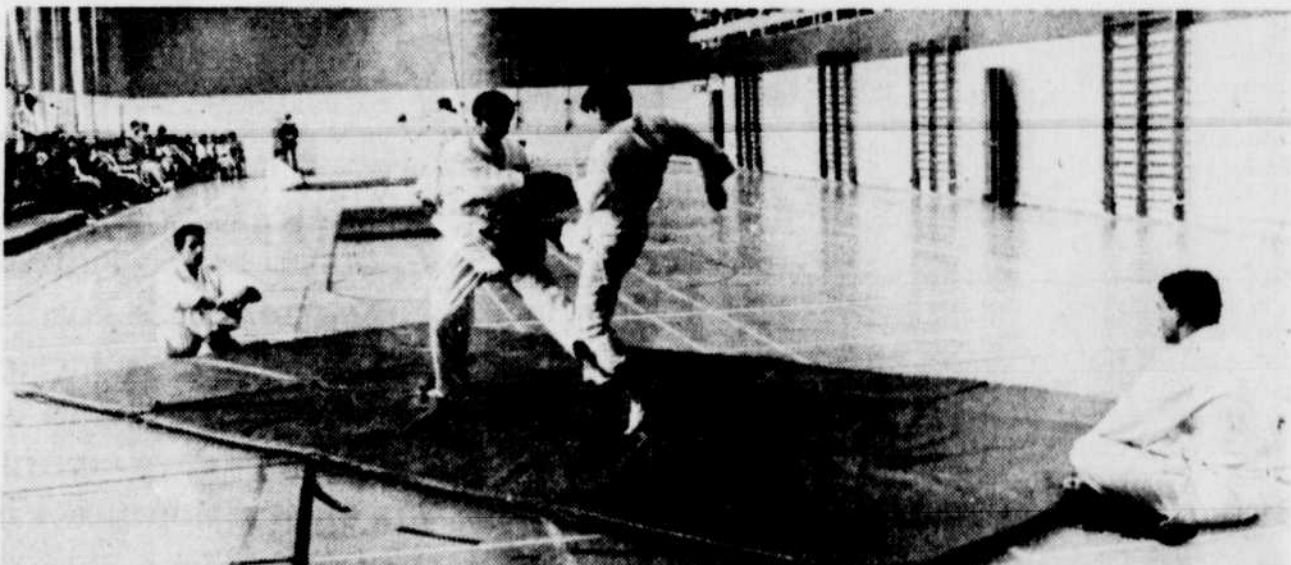
Les cérémonies de la 125e promotion de l'Institut de police ont permis aux 56 finissants de donner une magistrale démonstration de leur savoir-faire: parade, techniques de premiers soins, conditionnement physique, techniques d'autodéfense et contrôle de foule.

Deux autres promotions doivent terminer leur stage à Nicolet d'ici l'été.

Demain, LE SOLEIL publiera d'autres articles donnant un bref aperçu du fonctionnement de l'Institut de police, une entrevue avec une finissante de Québec et une entrevue avec un instructeur.



Jour faste, hier, à l'Institut de police de Québec à Nicolet où les 56 stagiaires de la 125e promotion recevaient leur diplôme.



Les aspirants policiers ont appris à se défendre et à maîtriser un individu en n'importe quelle circonstance.



Au terme de 16 semaines d'entraînement rigoureux, les futurs policiers n'attendent plus que l'occasion de faire valoir leurs talents.

Trouvez le ballon!

Bonne Fête Maman!



Pour toi, un micro-ondes ou micro-ondes à convection

Panasonic

Venez rencontrer Mme DIANE LARIVIERE de Panasonic

DEMONSTRATIONS aujourd'hui, de 18 à 21 heures et samedi, de 13 à 16 heures

Nap. Boily INC. meubles

A 1 KILOMETRE DES CHUTES MONTMORENCY 4175, BOUL. STE-ANNE — 667-7851

ASSURANCE GRATUITE++

En 1981, L'Industrielle innovait en offrant de l'assurance-vie gratuite pour 2 ans à tous ses assurés qui détenaient un contrat d'assurance-vie depuis 2 ans ou plus.

En 1982, cette assurance gratuite s'ajoutait à la protection des contrats qui atteignaient 2 ans entre le 1^{er} janvier 1982 et le 1^{er} mai 1983.

L'Industrielle fait maintenant ++

++ Tous les détenteurs de ces polices profitent d'une prolongation d'un an de cette assurance gratuite.

++ Les assurés dont les contrats atteindront 2 ans en vigueur entre le 1^{er} mai 1983 et le 1^{er} mai 1984 bénéficieront également de cette assurance gratuite pour 2 ans.



L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Une force économique qui vous protège

Une fête des Mères GASTRONOMIQUE

Le chef a aussi une maman. C'est pourquoi il a mis tout son cœur à préparer son repas du soir: homard, rosbif, fruits de mer et pièces montées, petits plats spéciaux et belles salades variées.

14.50\$ adultes
7.50\$ enfants
taxe de service en sus

LE MANOIR DU LAC DELAGE

Les patrons d'Air Canada se contredisent

OTTAWA (d'après PC, CP) — M. René Amyot, président du conseil d'administration d'Air Canada, a accusé, hier, les dirigeants de la compagnie de comploter dans son dos et a contredit le président de l'entreprise, M. Claude Taylor, lors d'une audience d'un comité parlementaire chargé d'étudier la façon dont le transporteur aérien a

choisi l'emplacement de son nouveau siège social. M. Amyot a affirmé que les dirigeants de l'entreprise avaient fait fi du rapport de la firme immobilière A.E. Lepage recommandant l'endroit qu'il favorisait lui-même et qu'ils avaient ordonné un nouveau rapport à ces consultants sans lui en parler.

Le 2e rapport a recommandé de choisir un immeuble de Trizec alors que le premier optait pour un édifice de First Quebec.

Selon M. Amyot, des pressions auraient été exercées pour qu'A.E. Lepage favorise l'immeuble de Trizec. M. Amyot a formellement refusé de préciser d'où venaient ces

"pressions", promettant de s'expliquer lorsque la Gendarmerie royale aura remis son rapport sur l'enquête qu'elle mène à Air Canada.

A maintes reprises, les témoignages de M. Amyot et de M. Taylor, sont entrés en contradiction.

Pour M. Taylor, qui a souvent souri aux allégations de son collègue, le premier rapport de A.E. Lepage n'avait jamais été présenté comme définitif. "La différence entre les deux rapports est l'accent que nous avons mis sur le critère de la sécurité de l'investissement. Le projet First Quebec n'était qu'une esquisse. Nous n'avions pas de plans alors que celui de Trizec était déjà

presque terminé", a-t-il dit, ajoutant qu'après 25 ans de bonnes relations en tant que locataire de Trizec, les dirigeants d'Air Canada avaient décidé de jouer sûr.

En dépit des allégations voulant qu'Air Canada ait épargné \$10 millions en achetant de First Quebec, M. Taylor a maintenu que le projet de Trizec constituait le meilleur choix et constituerait une bonne affaire à long terme. Il a dit que si M. Amyot n'avait pas été alors consulté parce qu'il n'était pas disponible, vu que son poste en était un à temps partiel.

Dans sa première intervention publique, depuis que son nom a été associé dans les médias à l'enquête de la GRC à Air Canada, M. Amyot

s'est "élevé contre la campagne de murmures salissants" qui lui a fait "un tort considérable".

Pour M. Amyot, le rapport remis par la firme A.E. Lepage au début de septembre 1982 était un rapport final et recommandait d'acheter le projet de First Quebec "parce que c'était le meilleur emplacement à un prix moindre". Mais moins d'une semaine plus tard, les dirigeants d'Air Canada convoquaient une réunion à son insu débouchant sur le nouveau rapport qui favorisait le projet de Trizec. "J'étais disponible, j'ai été écarté, évité", a dit M. Amyot.

Une tension très nette pouvait être constatée hier entre MM. Taylor et Amyot.

Une mystérieuse offre de prêt

MONTREAL (d'après PC) — La société Air Canada a refusé hier de commenter une nouvelle du quotidien montréalais The Gazette disant que le président du conseil d'administration d'Air Canada, M. René Amyot, avait été impliqué dans des négociations, l'année dernière, pour l'obtention d'un prêt de \$500 millions avec un promoteur montréalais qui se vantait d'avoir des "contacts arabes".

The Gazette rapporte que lorsque le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, a été mis au courant des négociations, il a fortement recommandé à M. Amyot d'y mettre

fin, disant que la société de la couronne n'avait aucunement besoin d'emprunter.

Air Canada a toujours effectué ses emprunts sur le marché ouvert.

The Gazette ajoute qu'en dépit des exhortations de M. Taylor, M. Amyot a poursuivi les négociations pour le prêt qui était conditionnel à la remise à l'intermédiaire, en l'occurrence M. Bertrand Dufour, d'une commission de 0.5 pour 100 — soit une somme de \$2.5 millions pour un prêt de \$500 millions.

Citant des documents obtenus auprès de fonctionnaires du gou-

vernement fédéral, le quotidien ajoute que M. Dufour se décrivait lui-même comme étant président de Les Placements Dufour Inc., dont l'adresse était la même que celle de l'appartement montréalais de Dufour.

Volte-face d'Ottawa qui refuse de subventionner le projet Gillespie

OTTAWA (d'après PC) — Le gou-

vernement fédéral a d'accepter une requête en investissement de

\$750,000 des dirigeants du projet de li-

quification du charbon du Cap-Breton, dé-

fendu par l'ancien ministre de l'Energie Alastair Gillespie.

L'actuel ministre de l'Energie Jean Chrétien a justifié le recul, hier aux Communes, en déclarant que le prix du pétrole avait diminué et qu'en conséquence, il n'était plus aussi urgent de financer un projet de liquéfaction du charbon.

Le député libéral Dave Dingwall avait donné le débat sur cette question aux Communes, au mois de janvier en annonçant que le gouvernement avait amorcé des négociations en vue d'accorder à Synfuels une subvention de \$750,000 pour la réalisation du projet.

La décision pourrait remettre en question le projet de l'ancien ministre Gillespie visant à transformer le charbon de Nouvelle-Ecosse en carburant. Toutefois, les représentants des six compagnies membres du consortium de Synfuels n'ont pu prédire les conséquences de la décision gouvernementale sur leur projet.

Directives de Trudeau

Le projet avait fait l'objet d'un débat mouvementé aux Communes, au mois de février, lorsque l'opposition avait accusé Gillespie, Marc Lalonde (ancien ministre des Finances) et Allan MacEachen (ancien ministre des Finances) d'avoir désobéi aux directives du premier ministre pour éviter les conflits d'intérêt avec les anciens membres du cabinet.

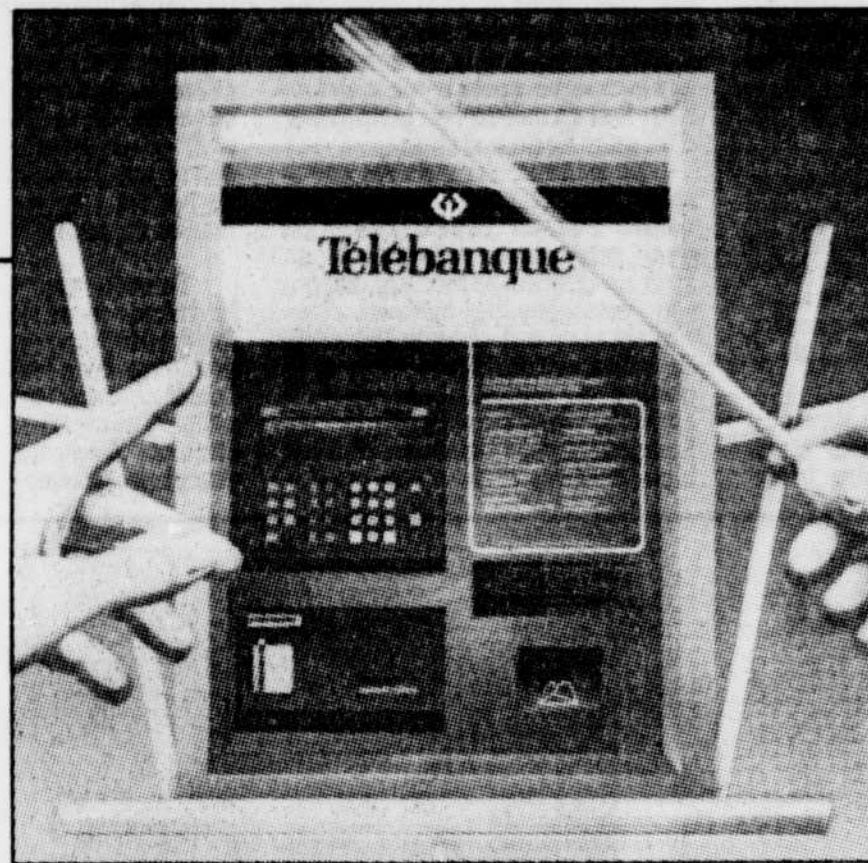
M. Gillespie avait lui-même négocié l'affaire avec ses anciens fonctionnaires du ministère de l'Energie.

M. Trudeau et ses ministres ont toujours affirmé qu'aucun argent du gouvernement fédéral n'a été investi directement ou indirectement dans le projet.

La Presse canadienne a révélé cette semaine que le gouvernement fédéral avait conclu une affaire avec la compagnie ouest-allemande VÖEG, au montant de \$17,000, pour procéder à une étude de faisabilité du projet de liquéfaction du charbon. Un porte-parole de VÖEG avait confirmé en interview que le projet en question était celui de la compagnie Synfuels.

Le ministre Chrétien, hier, a nié le fait que le contrat de \$17,000 était directement destiné à Synfuels, précisant qu'au moins 19 autres projets de recherche en liquéfaction pourraient bénéficier de l'expertise ouest-allemande.

Rejoint pour commenter la nouvelle, M. Gillespie, qui n'avait pas encore été mis au courant de la décision gouvernementale, a raccroché au nez du journaliste.



Orchestrez vous-même toute une gamme d'opérations bancaires. Avec Télébanque, c'est simple comme bonjour.

Et vous pourrez effectuer la plupart de vos opérations bancaires sans faire la queue dans les succursales.

- ☐ dépôts en espèces ou chèques
- ☐ retraits jusqu'à concurrence de votre limite hebdomadaire
- ☐ règlement de factures
- ☐ virements de fonds entre vos comptes
- ☐ avances en espèces sur votre compte Visa* Commerce
- ☐ versements à votre compte Visa Commerce.

Accessibles en fonction des heures d'ouverture des différents édifices dans lesquels ils sont situés, vous pouvez utiliser plusieurs guichets Télébanque jour et nuit, sept jours par semaine. Il vous suffit d'avoir en main votre carte Télébanque ou votre carte Visa Commerce et de composer votre

numéro d'identification personnel. Vous trouverez également des guichets Télébanque dans la plupart des grandes villes du Canada. Le service Télébanque est une extension du service Intersuccursales. Renseignez-vous aujourd'hui à la succursale Commerce la plus proche.

Succursales avec service Télébanque:

Place Fleur-de-Lys
(2 guichets)

Les Galeries de la Canardière

880, chemin Ste-Foy
(angle de Belvédère)**

Les Galeries Charlesbourg



*Banque de Commerce; usager inscrit de cette marque.
** Au cours du mois de mai.

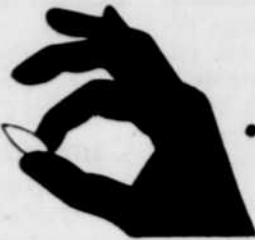
Parole de Camille, Télébanque, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

QUOI LUI OFFRIR

POUR LA FÊTE DES MÈRES?

...un livre...   ...un bijou...   ...un magnéto...
 ...un jeu...   ...une caméra...  
 ...une coquetterie...     ...un sac à main...



...un parfum, une fleur... votre cœur? En l'emmenant à Place Laurier, en ce week-end de la Fête des Mères, vous verrez que tout a été pensé pour elle.

Comme un gage d'amour, nous lui offrirons une marguerite de Californie aux couleurs de printemps, les couleurs de la touche décorative ajoutée à Place Laurier pour cette fête.

Et samedi, pendant que vous vous éclipserez à travers les magasins de Place Laurier pour dénicher le petit quelque chose qui lui fera plaisir, elle pourra profiter des conseils des étudiants experts du jardin Van Den Hende de l'Université Laval, qui offriront, pour l'occasion, un atelier de bouturage.

En apportant ses plantes sur place, elle les fera bénéficier des bons soins de nos horticulteurs.

Après tout, c'est la fête des mamans, c'est la fête des fleurs... ce samedi de la Fête des Mères à Place Laurier.

5 200 places de stationnement.



tout l'monde est là

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

La CUQ vise un lien rapide avec Montréal par le train

par Pierre-Paul NOREAU

La Communauté urbaine de Québec souhaite la mise sur pied d'un service de trains de passagers rapide et efficace sur la rive nord du Saint-Laurent pour relier Québec et Montréal.

Cette position a été développée par les représentants de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) lors d'une audience de la Commission canadienne des transports tenue cette semaine à Montréal. Les maires de Laval, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine s'associent à cette position, dont l'objectif est de rendre la rive nord prioritaire pour le transport des passagers et de la desservir par des véhicules de type LRC (léger, rapide et confortable).

L'argumentation développée par les maires de la CUQ dépasse largement le cadre dans lequel évolue la Commission canadienne des transports. Cette dernière se penche effectivement sur la requête de Via Rail d'éliminer une partie de ses services dans le secteur de

Montréal (suspension des services de voyageurs de Via à la gare Windsor, à Westmount, Montréal-Ouest et à la gare Jean-Talon) et d'utiliser le tunnel Mont-Royal appartenant au Canadien National (CN).

La commission se soucie de l'intérêt public avant d'accorder l'élimination de cette courbe qui retarde l'arrivée des voyageurs au centre-ville de Montréal selon Via.

Objectif avoué

Les membres de l'exécutif de la CUQ ont profité de l'audience pour aller au-delà de la question soulevée par la requête. Celle-ci a été interprétée dans la perspective du lien direct par la rive nord, de Montréal et Québec, grâce aux trains LRC.

Les maires y ont accolé plusieurs éléments dont évidemment le projet de gare intermodale à Québec. Ils souhaitent aussi que les trains passagers deviennent prioritaires et que les convois

de marchandise soient dirigés sur une voie d'évitement lors des rencontres, plutôt que l'inverse comme actuellement. Enfin la liaison espérée de Montréal et Québec en moins de deux heures et demie entraînerait la suspension du service local "autorail" (véhicule pour passagers sans locomotive) desservant les petites stations.

Selon un porte-parole de la Communauté urbaine de Québec, cette vision plus large découle de discussions récentes entre les administrateurs de Via Rail et les dirigeants de la CUQ. Les gestionnaires de Via partageraient ce choix des maires, leur requête d'éliminer certains arrêts à l'entrée de Montréal allant d'ailleurs dans ce sens.

Règlement en vue à l'école Jouvence

par Gaston-Marcel COMEAU

A l'issue de la mise en chantier officielle de la nouvelle école Champigny, la députée-ministre de La Peltre, Pauline Marois, a laissé entendre le règlement prochain du "cas de l'école Jouvence".

Mme Marois présenterait en effet, mardi, au Conseil du trésor, une solution de rechange au cul-de-sac devant lequel le ministère de l'Éducation a placé la Commission scolaire de l'Ancienne-Lorette en réduisant une partie du surplus budgétaire qu'elle entendait affecter à l'agrandissement de l'école Jouvence.

Il semble que la solution envisagée permettrait à la commission scolaire de laisser porter la réduction de \$230.000 dans son surplus financier de \$640.000, en échange de quoi, le Conseil du trésor dégagerait une somme équivalente en "traitant ce dossier comme un projet spécial de type communautaire" pour reprendre l'expression de Pauline Marois.

Cette solution de compromis, laissait-on entendre au sein des représentants de la commission scolaire, aurait l'avantage de désamorcer la résistance des commissaires devant la récupération d'une partie du surplus... et du même coup, améliorerait les chances du ministère de l'Éducation d'aller de l'avant avec cette tentative de récupérer près de \$40 millions dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec affichant un surplus.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Aquariophiles

Une réunion de l'Association régionale des aquariophiles de Québec aura lieu lundi, à 20h, à l'Aquarium de Québec. Il y aura une causerie sur le sujet: "Panorama humoristique sur l'aquariophilie". Pour détails, composez 643-8819 (jour) ou 628-8026 (soir).

Cambodgiens

L'Association des Cambodgiens de Québec tiendra une réunion extraordinaire, dimanche à 9h, au COFI situé au 860 rue Père-Marquette à Québec.

Concerts

● Un concert conjoint de la chorale Crescendo, de la polyvalente de Charlesbourg et de la chorale Gens de chez nous, de Drummondville, sera donné dimanche, à 20h, à l'auditorium de la polyvalente de Charlesbourg, 800 Place Sorbonne. Pour détails, composez 626-0732.

● Le groupe vocal Les Fantaisistes donnera son 20^e spectacle annuel, demain à 20h30, à l'Institut canadien, 30 rue Saint-Stanislas. Pour renseignements, joindre Claude Cauchon à 522-8765.

● La chorale de Bienville présentera, dimanche à 20h30, un concert de la Fête des Mères à l'église Saint-Antoine de Bienville, au profit de la fabrique de cette paroisse. Pour une obtention de billet, composez 837-2108.

● La chorale Gregory Junior High School, de la Nouvelle-Orléans, groupant 40 personnes, donnera un spectacle sur la terrasse Dufferin, lundi à 12h30. Pour détails, joindre Jean-Claude Laprise à 694-6278.

● Mercredi 13 Un récital de flûte et clavecin avec Louise et Lucien Poirier sera présenté lundi, à 20h30, à l'amphithéâtre du complexe "G" au rez-de-chaussée, 1037 rue de la Chevrotière à Québec, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences, section Québec.

● Également le soir du 8 mai, le chœur Tanista, de Saint-Jean-Christophe, donnera un concert en l'église de Saint-David de l'Aubervillière. Cet ensemble interprétera des pièces de Vigneault, Bécand, Aznavour, Pauline Julien et des compositions de Bernard Fiset et Jacques Laflamme, deux chanteurs et musiciens de Saint-Jean-Christophe.

Corps de cadets

Le cérémonial marquant la fin

des activités du Corps de cadets 376 de Beauport pour la saison 1982-1983 aura lieu lundi, à 19h, à l'aréna Marcel-Bédard, 655 boulevard des Chutes à Beauport.

Danse énergétique

L'infirmière France Bédard donnera une causerie-démonstration sur la danse énergétique, ce soir à 19h30, au Centre d'épanouissement psycho-corporel, 675 rue Marguerite-Bourgeois à Québec. Pour détails, composez 687-1165.

Fruits et légumes

La réunion mensuelle de la Société d'horticulture de Charlesbourg aura lieu mardi, à 20h, au magasin Cooprix d'Orsainville. Une causerie sur l'achat et la conservation des fruits et légumes et une dégustation seront au programme. Pour détails, composez 628-1189.

Journée de solidarité

Les comités Québec-Salvador et Québec-Nicaragua tiendront une journée de solidarité avec les peuples d'Amérique centrale, demain. Il y aura des spectacles culturels au parc Le Pigeonnier, de 12h à 16h30, et une manifestation au consulat américain. Pour détails, joindre Monique Couture à 647-5854.

Loisirs Centre-Ville

Le nouveau journal Loisirs Centre-Ville a été lancé mercredi. D'un tirage de 18.000 copies, il sera distribué dans les foyers de 10 paroisses aujourd'hui et dans les prochains jours. Pour renseignements, composez 683-3095.

Maladie ou santé

Mme Denise Guilbault-Cardin donnera une causerie par la pensée positive sur le sujet: "Comment choisir: la maladie ou la santé?", mardi à 19h30, à la salle L'AGAM, 125 sur la 80^e Rue à Charlesbourg.

Visite à la SPCA

Dans le cadre de la Semaine internationale de la bonté envers les animaux, la Société protectrice des animaux de Québec invite la population à visiter ses nouveaux locaux situés au 2305 avenue de Gailière, à Duberger, Québec, les 7 et 8 mai, entre 13h et 16h.

Monde des affaires

Le Service d'emplois communautaires de Québec offre un troisième cours de formation de base sur le monde des affaires. Cinq personnes peuvent encore s'inscrire à ce cours qui sera donné lundi.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Ecole Champigny

C'est avec une joie non dissimulée que la députée-ministre de La Peltre, Pauline Marois, a procédé hier, en compagnie du conseiller municipal Roger Vallières, à la levée de la première pelle de terre lançant la construction de la nouvelle école du quartier Champigny à Sainte-Foy. Cette école, qui devrait ouvrir ses portes deux mois après la rentrée de septembre, sera entourée d'un parc de quartier. L'école élémentaire de dix classes possèdera un gymnase et on prévoit éventuellement y adjoindre une piscine. Le coût de l'ensemble du projet est évalué à environ \$1,700,000.

Message aux enseignants

LE JOURNAL QUOTIDIEN: instrument d'apprentissage

Une façon d'apprendre: nouvelle, originale, vivante, efficace, actuelle, intéressante, divertissante, stimulante, agréable, enrichissante.



Nous vous proposons une façon originale de faciliter l'apprentissage de vos élèves, d'enrichir leurs connaissances générales, de développer leurs habiletés cognitives, de les intéresser au monde dans lequel ils doivent évoluer souvent sans bien le comprendre, de leur transmettre le désir d'apprendre et de leur permettre de devenir un jour des citoyens actifs, lucides et autonomes.

LE JOURNAL QUOTIDIEN, une ressource pédagogique à découvrir!

Pour vous aider à utiliser ce "manuel du quotidien" dans votre enseignement, nous avons rédigé un guide contenant de nombreuses suggestions d'activités d'apprentissage à faire en classe avec vos élèves et cela aussi bien au primaire qu'au secondaire. Vos élèves pourront découvrir les particularités de ce média et développer leur habileté à communiquer.

Si vous désirez recevoir un ou des exemplaires du Guide du maître pour l'utilisation du JOURNAL EN CLASSE, complétez ce bon de commande et faites-le parvenir à:

LE SOLEIL
Service de relations publiques
Case Postale 2382
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 7P5

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

• Prix à l'unité: \$13.95 cinq exemplaires ou plus \$12.95

• Nombre d'exemplaires désirés: _____

☐ Montant total inclus: _____

☐ Ou envoi contre remboursement

CHRYSLER LA ROUTE DU BON SENS

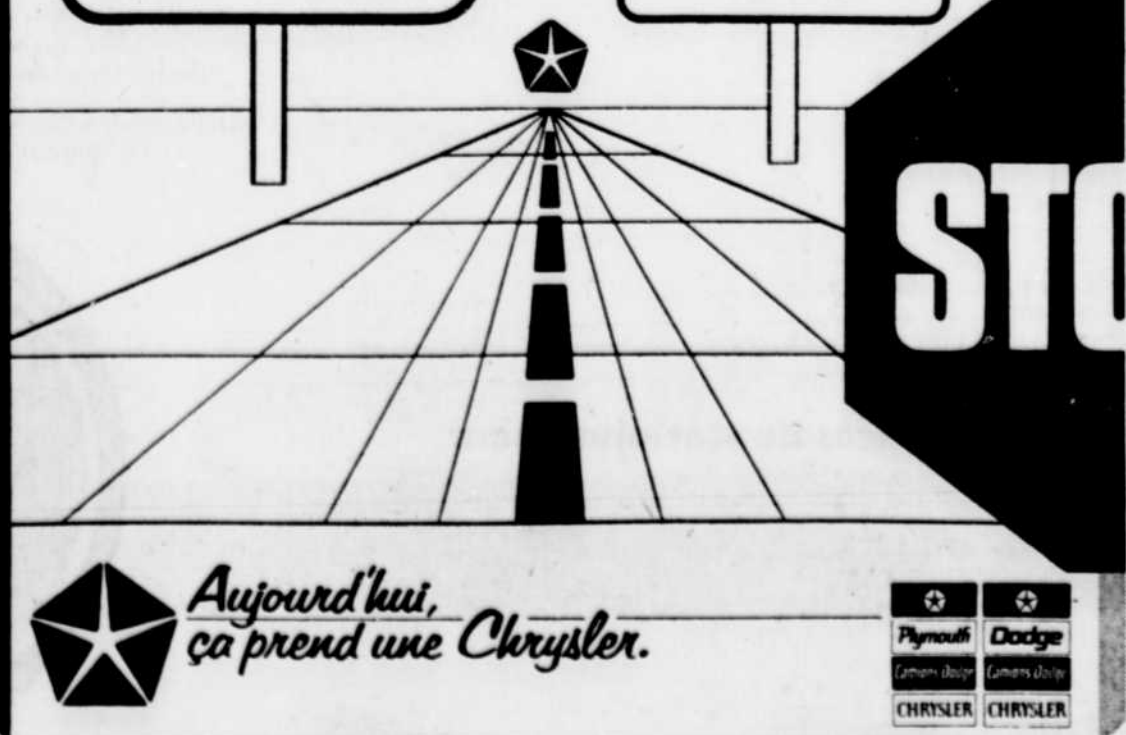
Oui... la route du bon sens s'arrête toujours chez Chrysler.

Ces taux de financement super intéressants vous sont offerts par tous les concessionnaires Chrysler. Voyez le vôtre pour tous les détails.

Comparez. Si vous pouvez trouver meilleure offre... profitez-en!

10,9%

12,9%



QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Le Centre Tilly poursuit les tests auprès de ses employés

par Gaston-Marcel COMEAU

Le conseil d'administration du Centre jeunesse de Tilly a décidé de poursuivre la convocation de certains employés à des tests d'évaluation psychologique afin de mesurer leurs aptitudes à travailler avec des enfants. La direction rejette ainsi l'une des requêtes du syndicat demandant à leur employeur de cesser immédiatement cette pratique.

Le conseil refuse du même coup de reprendre à son service deux éducateurs à temps partiel, MM Marcel Deslauriers et André Noël, suspendus pour avoir omis de se présenter à ces tests. Selon le directeur général par intérim du centre, M. Ronald Tellier, la direction "a de sérieux doutes sur la compétence de ces deux employés et ne les reprendra à son service seulement lorsque des tests auront permis d'établir qu'ils sont aptes à accomplir de façon satisfaisante leurs tâches".

Le syndicat réclame pour sa part, que les deux employés soient réintégrés dans leurs fonctions d'éducateur à temps partiel jusqu'à ce que le tribunal d'arbitrage se prononce sur cette question.

Se disant "convaincu du bien fondé des tests d'évaluation", M. Tellier accepte cependant qu'un processus d'arbitrage accéléré soit

amorcé afin de régler le plus rapidement possible le litige. Dans le cas, par contre, où l'arbitrage nierait le droit du Centre jeunesse de Tilly de procéder à de tels tests, le directeur général avertit que le conseil d'administration ira en appel.

"C'est sérieux, traiter des enfants, lance M. Tellier, il faut donc que le centre soit soucieux de la qualité des personnes qui s'occupent de ces enfants et qu'il ait les moyens de le vérifier".

Un troisième employé

Un troisième employé, et non le moindre, puisqu'il s'agit du président du syndicat des employés, M. Robert Miller, s'est présenté à une convocation de ce genre samedi dernier mais n'a pas eu à subir des tests d'évaluation psychologique. M. Miller exigeait que l'entrevue d'évaluation se fasse en présence d'un témoin; ce qu'a refusé le psychologue, M. Lamothe.

M. Miller s'attendait à être suspendu, mais le directeur général a affirmé au journal LE SOLEIL que M. Miller est un cas spécial et qu'il n'a probablement pas compris que cette entrevue ne pouvait se faire devant témoin... nous le rencontrerons afin de discuter cette question".

Le manoir Edmond-Joly rouvert aux visiteurs

par Gilles PEPIN

LOTBINIÈRE — Le manoir Edmond-Joly de Lotbinière, situé à mi-chemin entre les villages de Sainte-Croix et de Lotbinière, près de la route 132, a été restauré par le gouvernement du Québec et il est ouvert aux visiteurs, à compter d'aujourd'hui.

Dans un communiqué annonçant cette ouverture, la Direction régionale de Québec du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche signale justement que l'endroit, encore peu connu du public, revêt une grande richesse culturelle.

Reflet de notre passé seigneurial, ce vieux manoir révèle en effet une perspective hors de l'ordinaire, autant par la beauté de ses constructions originales que par sa situation géographique exceptionnelle, sur un

plateau dominant le fleuve Saint-Laurent. Situé à une cinquantaine de kilomètres de Québec, cette propriété de 165 kilomètres carrés a été achetée par le gouvernement provincial, en 1967. Les travaux de restauration, d'abord retardés par de longues procédures d'expropriation, ont été accomplis graduellement, laissant une accessibilité aux visiteurs pendant ces dernières saisons estivales.

Cette restauration ne semble pas encore tout à fait terminée, bien que le conseil des maires de Lotbinière ait déjà exercé des pressions pour que les travaux soient accélérés.

Des travaux de sylviculture ont été effectués dans la forêt qui longe la route 132; des sentiers pédestres ainsi que des aires de pique-nique ont été

aménagés. Le visiteur peut donc passer plusieurs heures agréables sur cet ancien domaine seigneurial situé à Pointe-Platon.

Dans l'ancienne maison des serviteurs, se trouve une boutique d'artisanat, animée en concession par le Cercle des fermières de Saint-Louis de Lotbinière. Des dames produisent sur les lieux mêmes des articles qu'elles offrent en vente. Sur les grands terrains entourant le manoir et se rendant jusqu'au fleuve, le visiteur pourra se détendre en admirant un décor magnifique.

L'endroit est ouvert au public tous les jours, entre 8h et 21h. On peut même communiquer par téléphone, au manoir; le numéro est: (418) 796-2969.

demain samedi

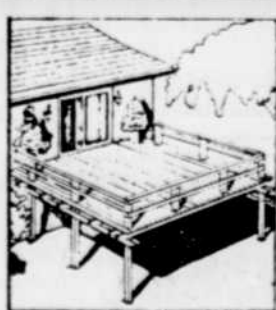
VOYEZ LE CAHIER PUBLICITAIRE DE STEINBERG
INSÈREZ DANS CE JOURNAL

Trouvez le ballon!

BOIS ET CONTRE-PLAQUÉ pour galerie, traités au CCA

BOIS TRAITÉ

Bras à galerie 1,39\$ pi. lin.
Lisse à galerie 1,39\$ pi. lin.
1 x 3 B4F 28¢ pi. lin.
1 1/2 x 5 B4F 41¢ pi. lin.
2 x 6 B4F 65¢ pi. lin.



CONTRE-PLAQUÉ TRAITÉ AU CCA

4 x 8 - 3/4 BC Fir Sélect 34,40\$ le panneau
4 x 8 - 3/8 BC Fir Sélect 29,30\$ le panneau



Nous avons en main le plus grand nombre de dimensions et le plus gros inventaire de bois traité au CCA.

Monsieur dismat
OGARON
BOIS ET MATERIAUX
2901, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7258
653-4786



Le Salon de mai s'est ouvert hier soir à Beauport, le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, président d'honneur du salon était présent pour l'occasion.

A Beauport, le Salon de mai ouvre ses portes

par Gérald OUELLET

La 16^e présentation du Salon de mai a ouvert ses portes hier soir et se terminera dimanche, au stade couvert de Giffard, à Beauport. On sait que cet événement annuel est organisé conjointement par la Corporation du Salon de mai et le Service des loisirs et parcs de la ville.

Cette année, le Salon de mai compte plus de 70 kiosques qui montrent les diverses techniques artisanales de chacun des exposants. Il y a également de l'animation et un spectacle continu.

Comme le mentionnait hier la présidente de ce salon, Mme Claudette Rochefort, les buts et objectifs de la corporation sont les suivants: promouvoir les activités du domaine socio-culturel auprès de la population, sensibiliser celle-ci aux différentes techniques exposées par les artistes, artisans et organismes par l'organisation d'expositions socio-culturelles et artisanales et offrir l'occasion aux artisans de la région de Beauport de mettre en valeur leur art et leur technique.

Dans son message, le maire de Beauport, M. Michel Rivard, a précisé que cet événement constitue un véhicule de promotion privilégié pour les métiers d'art et d'artisanat, dans la ville de Beauport et la région de Québec. M. Rivard est d'autant plus fier, qu'une grande partie des exposants à ce salon sont des citoyens de sa ville, et qu'ils profiteront de l'occasion pour partager leurs connaissances avec le grand public et exposer leurs oeuvres.

Enfin, lors de l'ouverture du salon hier soir, on a pu remarquer la présence de M. Jean-Pierre

Côté, lieutenant-gouverneur du Québec et président d'honneur du salon, ainsi que la présence de Me Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, et du député fédéral de Montmorency-Orléans, M. Louis Duclos.

NOUVEAU

Vous aimez le goût de votre eau, mais sa dureté vous occasionne des problèmes de dépôts calcaires.

Plus besoin d'adoucisseurs régénérés au sel.

Enfin au Canada, les systèmes Hako, utilisés par la NASA depuis 1974, solutionnent ces problèmes sans aucun entretien.

Satisfaction garantie ou argent remis.

Nous sommes à Place Laurier, mail est.



720, chemin Industriel
Bernières
G0S 1C0
Tél.: 831-5353

Une exposition commerciale et industrielle à la polyvalente

par Gérald OUELLET

Dans le cadre des activités tenues en mai à Beauport, la Chambre de commerce locale présentera sa troisième exposition commerciale et industrielle à la polyvalente Samuel-de-Champlain. Le public visiteur y a accès gratuitement jusqu'à dimanche. La diversité des 42 kiosques qui y sont présentés cette année saura sûrement plaire à tous.

En effet, la Corporation Québec 1534-1984 donnera toute l'information sur la venue des grands voiliers en 1984 et y projettera un film. Le port de Québec expliquera son rôle dans la communauté et présentera un diaporama sur les activités portuaires.

Seront également traités: l'opération volcan, le code de sécurité routière, l'opération contact, ainsi que l'équipement du policier. L'Éducation aux adultes offrira ses cours en formation et gestion des affaires.

Le thème domiciliaire y sera bien représenté. On y trouvera également des kiosques qui couvriront le secteur de l'automobile. Les services financiers seront aussi sur place. Les autres domaines représentés sont: les voyages, l'équipement de pêche, les accessoires publicitaires, les méthodes de régimes amaigrissants, le tir à l'arc, les services de photographes, les soins esthétiques et la massothérapie, les cliniques chiropratiques et les vêtements du travailleur.

RETOUR AUX ETUDES (LE JOUR)

Pour les personnes désireuses de se perfectionner par des études à temps plein le jour en vue de:

- poursuivre des études universitaires
- retourner sur le marché du travail
- se préparer des temps meilleurs
- s'épanouir au plan intellectuel

RÉUNION D'INFORMATION

- témoignage d'adultes qui ont fait l'expérience
- information sur le niveau collégial
- information sur les conditions d'entrée à l'université

Une conseillère en orientation sera sur place, de même qu'une personne du service d'accueil de l'université.

Le collège Mérici offre un milieu favorable à une réinsertion dans le milieu académique de jour parce qu'il est petit, parce que ses professeurs ont une expérience très grande et parce que les communications y sont faciles.

LIEU:



le collège mérici

755, chemin Saint-Louis

DATE: Le 11 mai à 14h30
POUR INFORMATION: 683-1591

La lubritec* de Shell: c'est rapide comme l'éclair!

Profitez dès aujourd'hui de notre forfait-printemps à prix spécial: la vidange d'huile, le graissage et la vérification de votre voiture pour 12,99\$!

Pas besoin de rendez-vous!



Passez à La lubritec la plus proche: c'est rapide comme l'éclair! Donnez-nous 10 minutes, et nous ferons la vidange de l'huile en la remplaçant par de l'huile moteur Shell X-100* de qualité (4,5 litres), nous changerons le filtre à huile, nous effectuerons le graissage complet du châssis et la vérification de votre voiture en 16 points:

VÉRIFICATION VISUELLE:

- ☐ réservoir et canalisation d'essence
- ☐ système d'échappement
- ☐ systèmes d'éclairage et de signalisation

VÉRIFICATION DU NIVEAU DES LIQUIDES:

- ☐ huile moteur ☐ huile pour différentiel
- ☐ liquide pour freins
- ☐ radiateur (sauf s'il est trop chaud)
- ☐ fluide pour transmission
- ☐ réservoir de la direction assistée
- ☐ électrolyte de la batterie
- ☐ réservoir du lave-glace

INSPECTION VISUELLE DE PIÈCES IMPORTANTES:

- ☐ filtre à air ☐ courroies d'entraînement
- ☐ soupape de recyclage des gaz de carter (sur la plupart des voitures)
- ☐ durites du radiateur et du système de chauffage
- ☐ câbles à découvert du frein de secours

Le tout pour seulement 12,99\$ (pour la plupart des voitures et jusqu'à 15 juin 1983 seulement). Nous sommes ouverts presque tous les soirs de la semaine

jusqu'à 21 h. Vous pouvez aussi venir le samedi. (Notre huile moteur de première qualité Shell Super Plus vous est offerte moyennant un léger supplément.)

La lubritec

2480, boulevard Sainte-Anne
Québec 663-6674

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 21 h
le samedi de 8 h à 18 h

Cette offre ne peut être combinée à d'autres offres ou coupons.

*Marque déposée de Shell Canada Limited

LES RÉGIONS

Aéroport de Rivière-du-Loup

Manifestation d'opposants aux arrosages



Une pancarte significative.

Le Soleil, Jean-Claude Paquet

par J.-Claude PAQUET
RIVIÈRE-DU-LOUP — Quelque 200 personnes ont participé, hier, à la manifestation organisée par le comité d'études sur les produits toxiques, à l'aéroport de Rivière-du-Loup, contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, et à laquelle plusieurs autres organismes ont accordé leur appui.

Au cours de la manifestation, qui a duré de 17h à 19h, et qui s'est poursuivie dans l'ordre, plusieurs représentants d'organismes ont exposé les raisons qui motivent leur opposition à ces arrosages et ont dénoncé l'attitude du Conseil des ministres et du ministre de l'Environnement qui ont accordé le permis d'arroser à l'encontre de la recommandation du Bureau des audiences publiques.

Un représentant d'organismes a dit, au cours de la manifestation, que les opposants aux arrosages avaient gagné la bataille scientifique lors des audiences, ce que le gouvernement n'a pas compris. C'est pourquoi, dit-il, cette manifestation a pour but d'amorcer la bataille sur le plan politique.

Pendant la manifestation, les participants scandaient différents

slogans comme "PQ pollueur", "Duhaime au poteau", ou "Duhaime célèbre le mois de l'environnement en arrosant copieusement".

Quelques participants portaient des masques à gaz, d'autres portaient des parapluies malgré le beau temps, en signe de protection contre les arrosages, et un plus grand nombre brandissait des pancartes où on pouvait lire: "On veut un référendum sur les arrosages", "Il faut se serrer la ceinture pour acheter des produits chimiques toxiques", ou encore, "On a peur d'une rupture de stocks, mais ça fait longtemps que le MER vit une rupture d'idées".

La plupart des participants venaient de la région de Rivière-du-Loup et de l'Est du Québec, mais on a également signalé la présence de groupes venant d'autres régions, dont celui de Montréal.

Avant la fin de la manifestation, les participants furent invités à se coucher sur le sol, jusque sur la piste d'atterrissage pour qu'on puisse dessiner leur silhouette à la craie. Les silhouettes furent peintes ensuite à la peinture blanche, pour que les épandeurs de produits chimiques sachent qu'ils

devaient également survoler les opposants à ces épandages.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources a fait savoir par ailleurs que les premières pulvérisations contre la tordeuse étaient retardées de quelques jours, parce que le stade de développement des chenilles n'était pas suffisamment avancé en raison des conditions climatiques.

Parmi un certain nombre de revendications, les manifestants demandent notamment au ministre

Duhaime de venir à Rivière-du-Loup, faire la preuve que son ministère s'engage dans une solution intégrée de gestion des forêts du Québec et au ministre Adrien Ouellette, de venir annoncer l'engagement de son ministère sur sa politique de contrôle des pesticides.

L'aéroport étant situé à une quinzaine de kilomètres de Rivière-du-Loup, la plupart des manifestants se sont déplacés en voiture, mais bon nombre d'entre eux ont fait le trajet à bicyclette.



Parapluies contre les arrosages.

Le Soleil, Jean-Claude Paquet

MUNICIPALITÉ
ST-ETIENNE-DE-BEAUMONT
6, BOUL. MERCIER
C.P. 250, BEAUMONT, CTE BELLECHASSE
G0R 1C0
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Etienne de Beaumont

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis vous est donné par la présente que le Conseil municipal a adopté une résolution décrétant l'adoption d'un règlement divisant la Municipalité en six (6) districts électoraux dont vous avez la description ci-après.

District No 1

Comprend une partie de la rue du Fleuve (route 132), la rue du Moulin et les entrées 8, 15, 21, 23, 25, 27, 29, 32, 34, 35, 38 et 41 et le côté EST de la route Beaumont.

District No 2

Comprend une partie de la rue du Fleuve (route 132), côté ouest de la route Beaumont, rue Belvoir, les entrées 60, 61 et 61, les rues Lestang, Portelance, Louvières, Rivierin, des Labrèque, Bord de l'Eau, de Chaume et de la Falaise et une partie du Chemin du Domaine.

District No 3

Comprend une partie de la rue du Fleuve (route 132), les rues Belle-Vue, du Coteau, Fillon, boul. Mercier, St-Etienne, une partie du Chemin du Domaine et les entrées 97 et 104.

District No 4

Comprend une partie de la rue du Fleuve (route 132), la balance du Chemin du Domaine, les entrées 113 nord et sud, 122 et 124, les rues Charles-Couillard, de l'Anse (côté est), de l'Oseille et Lomier.

District No 5

Comprend la balance de la rue du Fleuve, le côté ouest de la rue de l'Anse, les rues Dunière, de Vitre et Vincennes, entrée 153 et le Chemin St-Rock est et ouest.

District No 6

Comprend le Chemin des Fiefs, le Chemin Ville-Marie centre, la route Beaumont au sud de l'autoroute 20 et la rue Lavandière.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la Municipalité, 6, boul. Mercier, Beaumont, pour consultation par les électeurs, aux heures de bureau.

Les Électeurs de la Corporation municipale de la paroisse de St-Etienne de Beaumont qui s'opposent à ce projet de règlement doivent le faire, par écrit, dans les dix (10) jours de cette publication et au bureau de la Corporation.

J. Edward Walsh,
sec. trés.

Beaumont, le 4 mai 1983

Regroupement de quatre sociétés d'entraide, région de Thetford

par Fortunat MARCOUX
(du bureau du SOLEIL)
THETFORD-MINES



UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre
8h30 et 19h30
du lundi au vendredi



— Quatre sociétés d'entraide économique, celles de l'Amiante (Thetford-Mines), des Bois-Francs (Victoriaville), de Drummondville, et de Richmond-Johnson (Richmond) se sont entendues pour regrouper des maintenant leur administration.

Cette étape qui conduira éventuellement à la fusion de ces institutions d'épargne et de crédit, a été franchie lors d'une réunion des conseils d'administration des parties impliquées, tenue mercredi à Thetford-Mines. Une autre rencontre est prévue pour mercredi pro-

chain à Victoriaville pour l'élection d'un conseil administratif régional et la nomination d'un directeur général.

Le cas de Lotbinière

Contrairement à ce que prévoyait le projet

initial, la société de Lotbinière (Laurier-Saint-Jacques) a été écartée du regroupement administratif en raison de la faiblesse de son actif (\$2,7 millions) et de son membership (environ 2,000 sociétaires). Il semble que cette institution devra chercher à fusionner avec l'une ou

l'autre des sociétés de l'Amiante ou des Bois-Francs si elle veut se joindre à la nouvelle société régionale.

Ce regroupement est la conséquence logique d'un vœu exprimé par la Fédération des sociétés d'entraide. Celle-ci avait recommandé à ses caisses d'étudier

différents projets destinés à rentabiliser leur relance à la suite du mouvement de panique qui avait mis leur existence en péril en 1981 et l'an dernier.

Regroupés, les quatre sociétés posséderont des actifs de \$70 millions appartenant à 20,000 membres.

Région de l'Amiante: rapport dans un mois sur l'aménagement

par Fortunat MARCOUX
du bureau du SOLEIL

THETFORD-MINES — L'université Laval de Québec publiera dans un mois les travaux du laboratoire d'aménagement de la région de l'Amiante, que viennent de compléter 24 étudiants de deuxième année de maîtrise en aménagement du territoire et de développement

terdisciplinaire. M. Pierre Fréchette, a confié au SOLEIL que la région de l'Amiante s'était avérée une cible de choix pour les diplômés du premier cycle, parce qu'elle était celle au Québec qui avait été le plus durement touchée par la récession économique. L'an dernier, les étudiants avaient exploré la Côte-du-Sud, et il y a deux ans, ils avaient défriché la Beauce.

La région minière de l'Amiante était devenue un sujet intéressant en raison du fait que les habitants devaient faire face à une récession prolongée, phénomène nouveau pour une région

industrialisée à hauts salaires, et à laquelle la population devait apprendre à s'habituer.

Dans leur étude sur la région de l'Amiante, durant les deux semaines, les jeunes universitaires ont été appelés à développer quatre thèmes: la récession et l'ajustement économique des ménages; le schéma d'aménagement de la MRC de l'Amiante; le schéma d'aménagement touristique et récréatif de la région thétfordoise; et la revitalisation du centre-ville de Thetford.

Les quatre groupes d'étudiants feront part de leurs analyses, observations et commentaires dans la prochaine livraison du cahier ASPECTS que le département en aménagement du territoire et en développement régional tire à 150 exemplaires au fur et à mesure que les thèses et essais des étudiants sont déposés.

sélectronic

VIC-20
Commodore

SUPER PRIME

Pour un temps Limité, obtenez un Datassette gratuitement à l'achat d'un VIC 20.



à l'achat d'un VIC-20 chez Sélectronic, vous recevrez un ensemble d'accessoires d'une valeur de

140\$

OUVERT À JONQUIÈRE

359\$

L'ordinateur accessible et abordable

L'ordinateur maison à la fine pointe technologique accessible pour tous, jeunes et adultes. Vous deviendrez vite le maître d'un équipement fiable, doté de possibilités innombrables et apte à s'adapter aux exigences de vos besoins grandissants.

VASTE CHOIX de programmes, logiciels et de jeux vidéos.

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • St-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
• Charlesbourg, 5585, 1re Av., 626-4841 • Lévis, 365, Trans-Canada, 837-6525 •
• Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 •
• Jonquière, 232, Dominique •

AVIS DE CONVOCATION CAISSE POPULAIRE DU SAINT-ESPRIT DE QUÉBEC

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire du Saint-Esprit de Québec se tiendra le lundi 30 mai 1983, à 20 heures, à la Salle paroissiale Saint-Esprit.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Lors de cette assemblée, vous serez appelés à vous prononcer sur un projet de modification à l'article 67, paragraphe e) du règlement à l'effet d'empêcher l'application de la limite des prêts aux sommes prêtées avec la propriété de biens mobiliers en garantie.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Robert Duquet
Secrétaire

Au Domaine des Soeurs à Cap-Rouge

Une des dernières chances de profiter de 3 000\$ de subvention fédérale.

Il nous reste:

- 2 appartements en condominium
- 7 unifamiliales jumelées
- 5 terrains prêts pour construction immédiate

LE DOMAINE DES SOEURS INC.

4694, Promenade des Soeurs,
Cap-Rouge G0A 1K0
659-3864 653-5123



Ouvert tous les jours
de 12h à 21h; les
samedis et dimanches
de 13h à 17h.

3\$ Arbex
pépinière

BON D'ACHAT
En échange de ce coupon, obtenez un RABAIS de 3\$ sur tout achat minimum de 12\$. Expiration: 30 juin 1983.

SPECIAL VERDURE

• Rosiers en pots	4 885	• Terreau sac 15 litres	1 885
• Fleurs annuelles la bte	3 445	• Mousse de tourbe 1/4 pi. cu.	3 885
• Cèdres Globe	9 885	• Fumier à jardin sac 20 kg	4 885

3\$ 435, du Fleuve, Rte 132, Beaumont - 837-1830
Route 20, direction Rivière-du-Loup, Sortie 337, 1/2 mille à gauche. Route 132. Ouvert tous les soirs et le dimanche.

Les agressions sexuelles

Vues divergentes sur la nouvelle législation

par Louise LEMIEUX

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les agressions sexuelles, l'accusé n'a plus tellement de possibilités de se défendre, a soutenu hier Me André Cartier, au cours d'un atelier au congrès du Barreau canadien.

Ce raisonnement de l'avocat, qui, au cours de sa carrière, a défendu une quarantaine d'individus accusés de viol, n'a pas eu l'heur de plaire à Mme Lucie Pélissier, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF), qui disait justement es-

pérer un changement dans la mentalité des juges et des avocats.

M. Cartier et Mme Pélissier étaient parmi les invités à l'atelier portant sur la nouvelle législation sur l'agression sexuelle et l'enlèvement d'enfant (loi G-127).

Nouvelle loi...

Les amendements au code criminel sont en vigueur depuis janvier: on ne parle plus de viol, mais d'agression sexuelle, et tant les hommes que les femmes peuvent en

être victimes. Il n'existe plus dans le code criminel des anachronismes du genre "séduction d'une passagère à bord d'un navire". La loi prévoit aussi des poursuites contre un parent qui ne respecterait pas l'ordonnance du tribunal concernant la garde des enfants à la suite d'un divorce.

... et nouvelles règles de procédures

L'avocat de la défense ne peut plus contre-interroger la victime d'une agression sexuelle sur son passé ou ses habitudes sexuelles. Le législateur espère éviter qu'une victime soit transformée en accusée, comme il arrivait souvent auparavant.

Si Lucie Pélissier se réjouit d'un tel changement, Me Cartier s'en plaint car, se demande-t-il, "qu'est-ce qui reste maintenant à l'accusé pour attaquer la crédibilité de la plaignante?"

Dans l'esprit de l'avocat de la défense, les amendements à la loi font fi de cette réalité où plusieurs incidents à caractère sexuel ne sont que fruits de l'imagination. Dans plusieurs cas, estime Me Cartier, la vraie victime n'est pas la femme agressée, mais l'homme accusé.

L'avocat s'est aussi plaint de ce que les agressions sexuelles sont maintenant "optionnables", c'est-à-dire que l'accusé a le choix d'être jugé devant un juge seul ou devant 12 jurés.

"La défense des causes de viol devant les jurés, c'était la belle époque pour la justice. Elle était mieux rendue", rappelle Me Cartier, qui considère le viol comme le meurtre psychologique d'une femme.

Il n'est plus besoin maintenant pour une victime d'agression sexuelle de porter une "plainte spontanée". Avant la nouvelle loi, une femme qui tardait à porter plainte à la suite d'un viol voyait sa crédibilité réduite au cours du procès.

Mme Pélissier se réjouit de cet amendement à la loi parce que, soutient-elle, "généralement, la victime n'est pas en état de raconter son drame immédiatement après l'agression. Elle n'a pas envie de le revivre".

Des mentalités à changer

"Le succès de la nouvelle loi sur l'agression sexuelle sera assuré dès que les mentalités auront évolué", soutient Mme Pélissier.

"Les juges et les avocats font une pause en ce moment. Ils se disent que les femmes ont peut-être raison de parler de violence faite contre elles. Les mentalités auront changé d'ici deux ou trois ans", prévoit, optimiste, la présidente du CCCSF.

"Très peu de femmes poursuivaient leur agresseur en justice parce que la loi était mal faite. Maintenant, on encourage les femmes à défendre leur cause devant les tribunaux", soutient Mme Pélissier.

Juristes invités à soigner leur image

par Louise LEMIEUX

Le message de Gisèle Gallichan aux avocats du Barreau canadien est clair: prenez soin de votre image, ne manquez pas le bateau et faites votre place dans l'Année des communications.

Mme Gallichan, autrefois correspondante parlementaire de Radio-Canada, est maintenant directrice des communications de Rexfor. Elle était l'invitée hier des congressistes de la section québécoise du Barreau canadien.

C'est parce que la population le demande que les juristes doivent absolument se faire connaître par le biais de la publicité, soutient-elle.

Une enquête menée pour le compte de l'Office des professions révèle que 15 pour 100 seulement des répondants réclament de l'information sur les

tarifs des professionnels du droit, de la santé et des affaires, alors que 60 pour 100 sentent le besoin d'être informés sur la nature et la qualité des services professionnels.

"On peut dire — sans vous lancer trop de fleurs — que l'image des juristes est bonne" assure l'ex-journaliste de télévision, "mais on ne prend jamais trop soin de son image".

Un comité de publicité

Le comité de publicité mis sur pied par le barreau doit faire connaître demain ses recommandations à ses membres en ce qui a trait à la publicité des avocats.

"Nous avons été surpris de constater que la population réclame plus d'information sur la nature et la qualité des services professionnels plutôt que

les tarifs", avoue Me Robert Truchon, président de ce comité provincial. Sans vouloir dévoiler les recommandations de son comité, Me Truchon a quand même parlé "d'ouverture du barreau vers une certaine forme de publicité".

Cette publicité parviendra-t-elle du barreau ou des individus? "La publicité individuelle est agressive et souvent de mauvais goût", répond M. Truchon, en faisant allusion à l'avocat Richard Maroist qui, en octobre 1982, avait commencé une publicité tapageuse sur les panneaux des autobus de Québec, et dans les divers média d'information.

Le Barreau du Québec avait poursuivi en justice l'avocat qui violait les règles de la corporation.

Robert Truchon ne cache pas que "le barreau pourra modifier ses règles concernant la publicité" mais soutient néanmoins que le Barreau du Québec et celui du Canada ne devraient pas répéter les mêmes erreurs que le Barreau américain, qui, après avoir accepté toutes formes de publicité, tant individuelle que collective, songe à revenir à une publicité plus restreinte limitée aux corporations professionnelles.



Mme Gisèle Gallichan a donné hier un conseil aux avocats canadiens.

Trouvez le ballon!

ÉPARGNEZ 40.11 CHEZ **COMPUCENTRE**

Intellivision II^{MD}

ÉPARGNEZ 40.11

RÉG. 299.99

259⁸⁸

L'ENSEMBLE COMPLET



MATTEL ELECTRONICS

CET ENSEMBLE CONTIENT: un appareil principal Intellivision avec 2 commandes manuelles, un commutateur, un câble de raccordement, un transformateur pour prise murale et un manuel d'instructions.

SUPER SPÉCIAUX SUR CASSETTES DE MATTEL
ÉPARGNEZ 25% À 50%

- Checkers, Electric Company Word Fun, Electric Company Math Fun... RÉG. 29.99 **14⁸⁸**
- Las Vegas Roulette, ABPA Backgammon, Horse Racing... RÉG. 35.99 **17⁸⁸**
- Reversi, Armour Battle, Frog Bog, Royal Dealer... 29.99 À 39.99 **19⁸⁸**
- Las Vegas Poker and Blackjack, Astromash, Snafu, Space Armada, Triple Action, Subhunt, US Ski Team Skiing, Space Battle, PBA Bowling, NBA Basketball, Utopia, Star Strike... 35.99 À 39.99 **26⁸⁸**
- Tron Deadly Discs, Auto Racing, Tennis, NASC Soccer, Sea Battle, NFL Football, Major League Baseball, Night Stalker, Space Hawk, Boxing... RÉG. 39.99 **29⁸⁸**

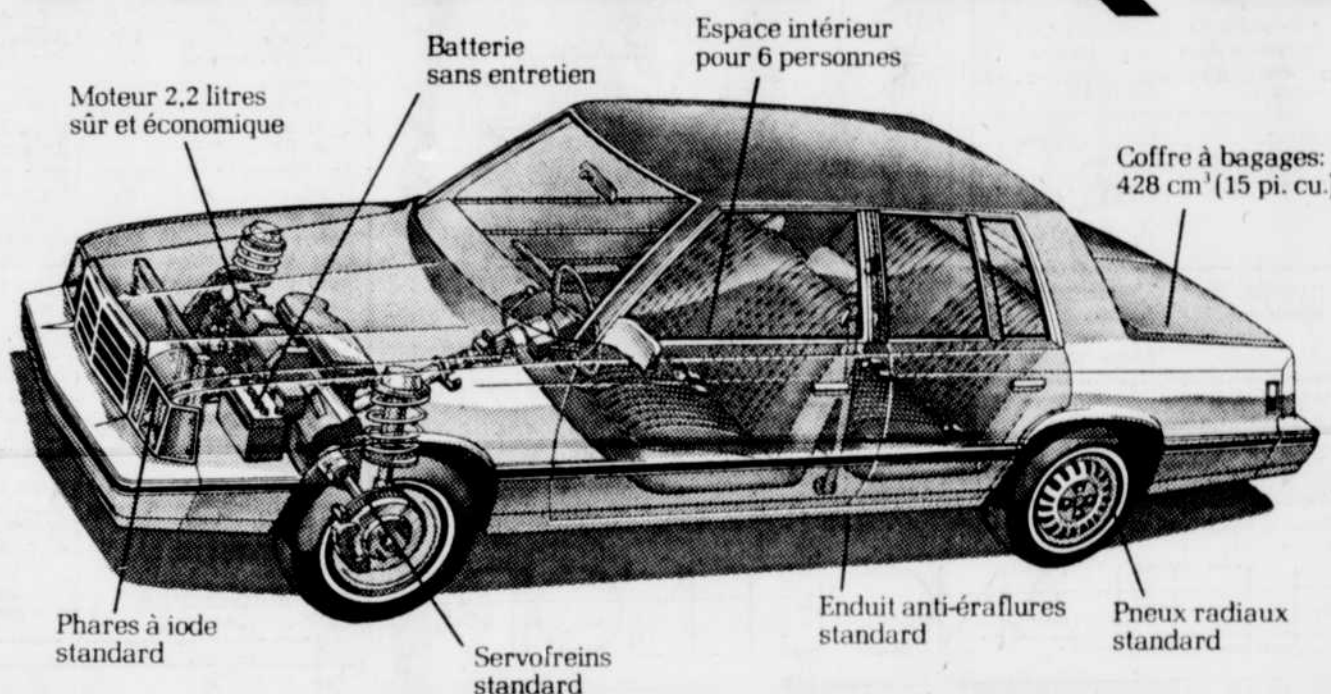
COMPUCENTRE **MasterCard**

• PLACE VERSAILLES • PLACE BONAVENTURE • CARREFOUR LAVAL
• GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • MAIL CHAMPLAIN
• CENTRE FAIRVIEW • CENTRE BOULEVARD • CARREFOUR DE L'ESTRIE
• GALERIES DE LA CAPITALE ET PLACE LAURIER À QUÉBEC

LES VOITURES K DE CHRYSLER
PLYMOUTH RELIANT K-DODGE ARIES K

LES COMPACTES LES PLUS VENDUES AU CANADA*

TOUT S'EXPLIQUE!



Les ventes de Dodge Aries K et de Plymouth Reliant K surpassent les ventes de compactes GM et Ford réunies. Comparez les avec la Ford Fairmont ou la Chevy Citation. Vous constaterez, comme la grande majorité des Canadiens, qu'aucune autre compacte n'offre autant d'avantages que les voitures K de Chrysler. La qualité, la fiabilité et le bas prix de nos compactes expliquent leur énorme popularité.

TRACTION AVANT FIABLE

Tout le monde est unanime, même la presse spécialisée: les voitures K de Chrysler sont parmi les plus sûres qui soient. Des milliers de kilomètres de route sans problème le prouvent. Maniabilité, économie d'essence, grand espace intérieur, voilà ce que vous offrent les tractions avant de Chrysler.

7,3L/100 km
(VILLE/ROUTE)

39 MI/GAL

ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMB

Selon les méthodes de tests approuvés par Transports Canada. Votre consommation réelle peut varier.

VALEUR DE REVENTE EXCEPTIONNELLE

Faites la comparaison!

1981	valeur actuelle comparée au prix original
Aries 2 portes coupé	80,1%
Reliant 2 portes custom	80,3%
Citation 2 portes hatchback	67,7%
Fairmont 2 portes coupé	67,3%

Les pourcentages représentent le prix de gros de voitures d'occasion comparé à leur prix de gros original. Source: Canadian Black Book, 15 avril 1983 (Édition Québec), section évaluation des voitures d'occasion.

Quand on veut une valeur sûre... ça prend une Chrysler!

Si vous pouvez trouver mieux, profitez-en!



Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

*Véhicules livrés entre octobre 82 et février 83.

ENCORE PLUS!

PROTECTION SANS FRAIS À L'ACHAT

5 ANS OU 80 000 km.

- 1) Protection du moteur et du rouage d'entraînement
 - 2) Protection contre la corrosion de la carrosserie extérieure
- Votre concessionnaire à tous les détails.



Fuite au budget de l'Ontario

TORONTO (UPC, CP, PC) — Des documents se rapportant au budget de l'Ontario, découverts dans un sac à déchets à l'extérieur d'une imprimerie de Toronto, indiquent que la province aura un déficit de \$2.7 milliards dans son prochain exercice financier et que les contribuables paieront plus pour le régime d'assurance-maladie.

Le quotidien torontois Globe and Mail, dans un texte tous droits réservés publié aujourd'hui, affirme que lorsque le

Les documents

Un reporter du Globe a découvert des morceaux de papier déchirés dans un sac de plastique vert, à l'extérieur de l'imprimerie Carswell



Ontario deficit to be \$2.7 billion, discarded ministry documents say



Dans son numéro d'aujourd'hui, le Globe and Mail, de Toronto, a publié en manchette ses révélations sur le budget ontarien.

Printing Co. La firme détient depuis 1972 le contrat d'impression du budget provincial.

En collant les morceaux déchirés, les journalistes du Globe ont découvert de nou-

veaux tarifs pour le programme d'assurance-maladie, le budget des dépenses de la province et la première page d'un document portant la mention "Points saillants du budget de

l'Ontario pour 1983". Les documents établissent le déficit prévu à \$2.7 milliards, soit une hausse de 5 pour 100. En plus de l'augmentation des primes d'assurance-maladie, les contribuables sont

soumis à une hausse de 3 pour 100 de l'impôt sur le revenu.

Conséquences

A la demande du solliciteur général Georges Taylor, la Sûreté de l'Ontario a ouvert une enquête sur cette affaire.

La secrétaire de presse du premier ministre William Davis a fait savoir que ce dernier avait communiqué avec le trésorier mais a refusé de faire tout autre commentaire. Dans une conférence de presse, convoquée hier soir, M. Miller a refusé de dire s'il allait démissionner.

Il a affirmé que les journalistes avaient obtenu les documents par des voies illégales. La direction du journal a répliqué que les reporters avaient respecté l'éthique professionnelle.



Pocklington à Montréal

M. Peter Pocklington, candidat à la direction du Parti conservateur, a promis hier, à Montréal "de commencer à apprendre le français la semaine prochaine". Il s'est dit assuré d'obtenir l'appui des partisans qui soutenaient M. Peter Blaikie avant que ce dernier ne se retire de la course. Durant son séjour dans la métropole, le candidat a annoncé qu'il avait conclu un accord de principe sur la vente Fidelity Trust à une autre société canadienne qu'il n'a pas identifiée. La transaction serait de l'ordre de \$40 millions. Fidelity Trust est l'actif le plus important de son empire financier.

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, adressé à la Régie, s'opposer à une demande de permis, ci-après énumérés, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : **La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec G1K 7A6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BARIL, Jean-Claude 2900, Montmirail Beauport	(2) Taverne	442, 3e Avenue Québec 83-04-26
93668 CANADA INC. 577, boul. Charest ouest Québec	Permis additionnel de Bar et augmentation de capacité du Restaurant, permis existant.	577, boul. Charest ouest Québec 83-04-27
LES ENTREPRISES DE TERMINUS MACY LTEE 1650, rue Berri Montréal	BAR	225, boul. Charest est Québec 83-04-27
97304 CANADA LTEE & GESTION P. BELLEY INC. 100, boul. Kennedy Lévis	Permis additionnel de Bar-spectacles sur terrasse	100, boul. Kennedy Lévis 83-04-27
LES TERRASSES DE LA PORTE ST-JEAN INC. 1014, rue St-Jean Québec	Autorisation de danse et spectacles dans (1) Bar permis existant et autorisation de spectacles dans (1) Bar, permis existant.	1014, rue St-Jean Québec 83-04-29
LES RESTAURANTS ROSEY INC. 5401, boul. des Galeries Québec	Permis additionnel de Restaurant	5401, boul. des Galeries Québec (Charlesbourg ouest) 83-05-02
118435 CANADA LTEE 5, Place Québec Québec	(1) Brasserie-spectacles	5, Place Québec Québec 83-05-02

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

LA CAISSE POPULAIRE PRÊTE DE L'ARGENT!



la caisse populaire desjardins

L'offre constitutionnelle de Clark n'est pas ce que ses rivaux disent

OTTAWA (d'après CP, PC) — Parce qu'il

VILLE DE CHARLESBOURG APPEL D'OFFRES

La Ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture de cinq (5) automobiles pour l'utilisation du Service de la Protection Publique de la ville, en échange d'automobiles usagées.

Pour être conforme, toute soumission devra :

- Etre en tout point conforme au devis préparé par le Directeur des Services techniques de la ville.
- Etre accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la ville au montant de 2 000\$.
- Etre accompagnée des documents requis à l'article 2 du devis.
- Déposée au bureau du soumissionnaire avant 4:00 heures p.m., mardi le 17 mai 1983.

Les formules de soumissions ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur des Services techniques de la Ville, 167, 76e Rue est, Charlesbourg. Les soumissions seront ouvertes mardi le 17 mai 1983 à 4:05 heures p.m. à la Salle Civique de l'Hôtel de Ville. La ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Charlesbourg, ce 6 mai 1983.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ROSAIRE GODBOUT,
o.m.a.

le est mal comprise, la politique constitutionnelle de Joe Clark, particulièrement en ce qui touche le Québec, lui a valu de nombreuses critiques au sein du Parti progressiste-conservateur, y compris l'accusation de vouloir faire le jeu des "séparatistes".

Par exemple, samedi dernier, le candidat à la direction du parti Michael Wilson s'est fourvoyé en affirmant

AVIS

Ire publication
Bourque Location d'Auto Enr. ayant son siège social à Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir un permis spécial pour un service de limousine sur tout le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

La limousine (12 passagers) servira à des mariages, funérailles, accueil de personnalités et visite des îles etc. etc.

Le prix sera de 40\$/l'heure. Toute personne ou compagnie désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours suivants la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

André Bourque pour Bourque Location d'Auto Enr.

que la position constitutionnelle de M. Clark mettait en danger le système fédéral de péréquation par lequel l'Ottawa vient en aide aux provinces les moins riches.

Clark est le seul candidat conservateur à prôner le droit de retrait avec pleine compensation financière pour les provinces dans le cas d'amendements constitutionnels transférant des pouvoirs provinciaux au gouvernement fédéral.

Dans la constitution actuelle, la compensation n'est accordée que dans le cas d'amendements se rapportant à l'éducation et à la culture.

Une dure bataille

Si Michael Wilson, pourtant un expert financier, y perd son latin, il semble évident que Clark devra mener une dure bataille pour convaincre la population que sa proposition ne fait pas le jeu du Parti québécois. "Je crois que personne n'a compris sa proposition", a déclaré

cette semaine le député Herbert Marx, un expert constitutionnel qui siège à l'Assemblée nationale.

Selon Marx, la proposition de M. Clark n'aurait pu être appliquée qu'en deux occasions depuis 1867, soit depuis la création de la Confédération! La première fois, en 1940, avec la mise sur pied du programme d'assurance-chômage, et la deuxième, en 1951, avec la création du régime de pension du Canada. M. Marx a aussi rappelé que le gouvernement fédéral possédait un droit de veto constitutionnel et pouvait saborder tout amendement de son choix.

Des sophismes

M. Sterling Lyon, ancien premier ministre conservateur du Manitoba, a qualifié lundi de "sophismes" les arguments invoqués par les adversaires de Clark. Si Clark peut être accusé d'être pro-séparatiste, alors les sept premiers ministres provinciaux qui se sont associés au

Québec en 1981 dans un effort pour bloquer le rapatriement de la constitution l'étaient aussi, a ajouté M. Lyon.

Wilson a affirmé samedi que les provinces pourraient se retirer du programme de péréquation, ce qui nuirait aux provinces les plus pauvres. Il était dans l'erreur. Premièrement, le système de péréquation est et a toujours été financé uniquement par le fédéral. Les provinces ne peuvent donc pas se retirer d'un programme dans lequel elles n'ont rien investi. De plus, la formule de compensation prônée par Clark ne s'appliquerait qu'à des amendements éventuels transférant des pouvoirs provinciaux à Ottawa et ne touche donc pas les programmes en cours.

Clark ne lâchera pas

L'ex-chef conservateur Joe Clark s'est dit d'avis que les gens du parti qui n'aimaient pas sa position constitutionnelle et ses interventions en français ne constituaient qu'une minorité. "Je suis pour un parti moderne. J'ai l'intention de continuer cette lutte dans l'avenir", a affirmé M. Clark.

Toutefois, M. Clark aura de la difficulté à contrer les agissements de ses rivaux dans la course à la direction qui ne manquent jamais une occasion de dire qu'ils s'opposent à ses vues constitutionnelles. C'est particulièrement le cas de M. Brian Mulroney, qui a toujours refusé jusqu'ici à dévoiler les siennes.

LE BLANC ET NOIR



La tendance mode de la saison. Un de nos ensembles blanc et noir. Importé de France pour nous.

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC 524-5263 LES TERRASSES ENTREÉE MAISONNEUVE 845-6251/6252 PLACE BONAVENTURE 875-2013 6818, RUE ST-HUBERT 273-2851 PROMENADES ST-BRUNO 653-9422

sélectronic la technique anglaise

MISSION ELECTRONIC

OUVERT A JONQUIERE

à partir de **247\$** la paire

À la recherche de la perfection à la mesure de l'art! Les enceintes acoustiques MISSION s'adressent aux réels amateurs de la musique. Ceux qui savent savourer le dynamisme, la présence, la puissance même. Ceux qui veulent vivre leur musique!

- Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
- Charlesbourg, 5585, 1re Ave. 626-4841 • Lévis, 565, Trans-Canada, 837-6525 •
- Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 •
- Jonquière, 232, St-Dominique •



DOSSIERS

/ Dossier /

Les "disparus" en Argentine Un crime assimilé au génocide

A maintes reprises, des organisations internationales telles qu'Amnistie Internationale ont dénoncé la disparition de civils en Amérique du Sud et en Amérique centrale, notamment en Argentine. Or, récemment le gouvernement militaire argentin s'efforçait de mettre le point final à cette affaire

en publiant un rapport disculpant plus ou moins les responsables de ces disparitions. Claude Vaillancourt, de la section internationale au SOLEIL, fait le point.

Ils ont vraiment du culot ces militaires argentins. Oser croire, en 42 minutes d'explications à la télévision, que la conscience internationale va oublier sept années de répression et plusieurs milliers de morts. Oser fermer le dossier de la disparition de plus de 7.000 personnes en indiquant que ce sont là des excès commis par des soldats en devoir et qu'il faut maintenant s'en remettre au jugement de Dieu et à la compréhension humaine.



claude vaillancourt

C'est plutôt l'occasion rêvée d'amener sur le tapis le projet de convention internationale mis de l'avant par la Fédération latino-américaine des familles de détenus-disparus, adopté au Pérou au mois de novembre dernier, et dans lequel la disparition forcée est assimilée au génocide.

Car c'est pratiquement cela dont il s'agit. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, on estime à 90.000 le nombre de détenus-disparus. C'est devenu un problème majeur, une plaie dont les cicatrices sont profondes, un mal qui ne peut être guéri qu'avec des remèdes drastiques.

Les militaires argentins, dans ce qu'ils appellent le document final de la junte de militaires sur la guerre contre la subversion et le terrorisme, admettent finalement ce que d'aucuns dénoncent depuis belle lurette: des gens sont enlevés, avec la complicité du pouvoir, parce qu'ils professent des opinions opposées. Ces gens sont, souventes fois, torturés, puis tués. On ne les revoit plus.

Plusieurs ont perçu dans ce document un moyen envisagé par les militaires pour éviter une éventuelle condamnation lorsque les civils auront repris le pouvoir le 30 octobre prochain. Mais cela ne saurait être. C'est plutôt le point de départ d'une



Outre certains arguments de type fasciste, la junte argentine a opposé un cordon de police aux parents qui réclamaient les leurs.

nouvelle controverse qui sera sans aucun doute l'un des thèmes centraux de la campagne électorale.

Projet

Voyons ce que propose la Fédération des familles de détenus-disparus (FEDEFAM) dans ce projet de convention rapporté au SOLEIL par Jose Luis Robinson, un Argentin réfugié au Québec et qui met son temps au service de la Ligue des droits et libertés.

"Ce que l'on recherche, explique-t-il, c'est une convention qui aidera à retrouver vivants ces disparus. A cette fin, le projet de convention diffère de tout ce qui a été conçu à ce propos jusqu'ici. Il introduit des mécanismes de circonstances atténuantes pour les responsables de disparition forcée qui poseraient des gestes contribuant à la libération d'une victime."

S'il venait à être adopté par

l'Organisation des Nations-Unies (ONU), il permettrait aussi de situer la responsabilité pénale des gouvernements, fonctionnaires et autorités qui, même en n'ayant pas agi directement dans le fait, ont participé à des actions déterminantes dans le but de conserver la pratique de la disparition forcée.

Le projet envisage enfin des dispositions visant à éviter l'impunité du délit étant donné son caractère de crime contre l'humanité et à empêcher les mesures de grâce. Il établit la non-prescription de l'action pénale et la non-reconnaissance de privilèges spéciaux (Ex: sécurité nationale) que pourraient invoquer les responsables du délit et force la sanction du crime sans tenir compte du moment où il a été réalisé.

"Il faut que la disparition forcée soit considérée comme un acte criminel même si elle fut commise avant l'entrée en vigueur de cette convention", insiste la FEDEFAM.

Dans le cas où un responsable de disparition forcée serait absout par un tribunal national pour insuffisance de preuves, le projet de convention de la FEDEFAM prévoit qu'un tribunal international compétent pourra ordonner l'ouverture d'un autre procès.

Il faudra l'adhésion de 35 pays membres des Nations-Unies pour que la convention ait un caractère international.

Comme l'on s'en rend compte, les militaires argentins ne pourraient donc pas se réfugier derrière un décret les blanchissant de tous crimes si une telle convention était adoptée en Argentine dans deux, cinq ou dix ans.

Prisons clandestines

"La FEDEFAM, explique Robinson, effectue présentement une démarche de sensibilisation auprès

des pays les plus susceptibles d'endosser cette convention avant sa présentation officielle à l'ONU par l'un des Etats membres.

"Les mouvements populaires doivent s'associer aux organisations de droits humains pour faire adopter les revendications sur les réapparitions en vie des détenus-disparus ainsi que sur le jugement des responsables des disparitions, tortures et autres crimes commis dans les pays d'Amérique latine", lance encore Jose Luis Robinson dans un rapport qu'il a présenté récemment à la Ligue des droits et libertés du Canada.

Selon M. Emilio Mignone, un militant des droits de la personne en Argentine, il existe 47 prisons clandestines dans ce pays. Toutes dirigées par des militaires, elles sont un lieu privilégié de tortures.

M. Mignone, qui dirige en Argentine le Centre des études légales et sociales, affirme posséder une liste de 50 dirigeants argentins concernés par ces centres.

"J'attends encore un moment avant de divulguer leurs noms", a-t-il dit dans une entrevue accordée à Cox News Service, vendredi dernier.

La Fédération des familles de détenus-disparus a décidé de porter sa cause devant l'opinion internationale. La décision du gouvernement argentin de s'en remettre au jugement de Dieu et à la compréhension des hommes et des femmes l'aidera plus que tout à relancer le débat.

Jusqu'à maintenant, seuls le Vatican, l'Italie et l'Espagne ont dénoncé la junte de militaires pour la loi d'autoamnistie qu'elle s'approprie à faire voter.

Le Canada, comme les Etats-Unis, est resté muet comme si rien ne s'était passé. Ce n'est pas une affaire intérieure, comme le soutiennent les militaires. C'est pourrait-on dire, une question de conscience internationale qui ne saurait attendre le jugement de Dieu.

/ Document /

Course à l'investiture du Parti libéral du Québec La déclaration de Raymond Garneau

Dans une déclaration qu'il a lue hier après-midi, l'ancien ministre des Finances sous le gouvernement libéral, M. Raymond Garneau, aujourd'hui président du conseil et chef de la direction de la Banque d'Epargne et du Crédit foncier, a annoncé qu'il renonçait à se présenter candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Voici le texte intégral de sa déclaration.

par Raymond GARNEAU

Au cours des derniers mois et plus particulièrement au cours des dernières semaines, j'ai beaucoup réfléchi. Durant cette période de réflexion, j'ai reçu l'appui et l'encouragement de plusieurs centaines de personnes qui m'incitaient à présenter ma candidature à la direction du Parti libéral du Québec.

Lors des rencontres et des conversations que j'ai eues, j'ai noté un haut degré de morosité, d'inquiétude et d'insécurité au sein des diverses couches de la population québécoise. Par contre, j'ai été impressionné par le désir de plusieurs de vouloir mettre l'épaulle à la roue afin d'orienter le Québec sur une voie politique plus raisonnable et plus responsable. On m'a également laissé entendre que, compte tenu de mon expérience politique et de celle du milieu des affaires, j'étais bien préparé pour défendre et promouvoir les intérêts du Québec dans le cadre d'une philosophie politique mettant en valeur les idées que j'ai toujours mises de l'avant comme libéral.

En fait, je n'ai pas à me défendre d'être un libéral, d'autant plus que j'ai le sentiment de partager, avec un nombre croissant de Québécoises et de Québécois, les valeurs qui sous-tendent le libéralisme moderne.

Quant à mon aptitude à diriger le Parti libéral et, éventuellement, le gouvernement du Québec, je n'en ai jamais fait une affaire personnelle. Bien au contraire, les destinées de notre province ne peuvent pas être l'affaire d'un seul homme. Ce dont le Québec a besoin, ce n'est pas d'un sauveur, mais bien d'un chef d'équipe qui, entouré d'hommes et de

femmes partageant les mêmes idéaux, assurera l'implantation de politiques raisonnables et responsables, parfois exigeantes mais nécessaires pour faire progresser notre société en fonction de ses besoins et de ses vrais problèmes et non pas uniquement en regard de l'implantation d'une idéologie qui s'inspire beaucoup plus du passé que de l'avenir.

Nationalisme

Je suis bien d'accord pour parler de fierté québécoise et de fait français, cependant avec 14 ou 15 pour 100 de chômage, \$3,5 milliards de déficit par année, un nombre impressionnant de faillites d'entreprises, on est beaucoup plus près d'une humiliation collective que d'un élan de fierté nationale.

Le courage et la conscience sociale que commande la situation présente au Québec ne peuvent pas être remplacés uniquement par l'Etat. Les problèmes d'aujourd'hui sont beaucoup plus complexes qu'ils ne l'étaient autrefois et, dans ce contexte, il me semble que c'est tromper la population que de prétendre, par exemple, que l'indépendance réglerait tout à partir du chômage des jeunes jusqu'au financement des municipalités de comtés.

Notre société est fragile, j'en conviens, et le combat qu'elle doit mener est ardu, mais il en sera toujours ainsi.

Comme francophone canadien et comme Québécois, j'estime qu'on a tort de croire que le nationalisme poussé à l'extrême puisse, à lui seul, remplacer les valeurs fondamentales

que sont le travail, la prudence, la discipline, l'excellence, l'esprit d'entreprise et le respect des autres. Quand je tiens ce langage, je pense en particulier à notre jeunesse québécoise que je vois refoulée aux portes des usines et des bureaux d'emploi. Ce dont cette jeunesse a besoin ce n'est pas d'un projet de société qui la conduise vers un cul-de-sac encore plus hermétique que celui dont elle souffre présentement. Au contraire, notre jeunesse a besoin d'espace et de liberté d'entreprendre. Elle a aussi besoin de leaders politiques qui mettent de l'avant des programmes lui permettant de se développer et de se réaliser individuellement dans le contexte nord-américain qui est et qui demeurera le nôtre.

Motifs

Toutefois, mon ardent désir de rallier la majorité des Québécoises et des Québécois à cette conception moderne du Québec de demain doit être conséquent avec ma vie professionnelle et familiale de même qu'avec les valeurs qui les sous-tendent.

J'ai tenté, au cours des derniers mois, d'établir cette cohérence entre, d'une part, ce devoir de citoyen qu'on me présentait et, d'autre part, la responsabilité première que j'ai acceptée d'assumer au groupe Banque d'Epargne - Crédit foncier et, aussi, comme époux et père de famille.

J'assume, depuis novembre 1980, la responsabilité de chef de la direction de deux entreprises canadiennes importantes. Cela constitue pour moi un défi professionnel de taille et une responsabilité face



Raymond GARNEAU

Le Soleil, Jacques Deschênes

aux quelque 2.000 employés qui y travaillent. Les résultats obtenus par notre groupe sont encourageants et l'avenir est prometteur. D'autre part, j'ai passé 15 années de ma vie en politique. Mon épouse et mes enfants, s'ils ont partagé mes joies, ils ont aussi partagé les nombreuses difficultés et les aléas de la vie publique.

Dans ce contexte et après mûre réflexion, j'en suis venu à la conclusion que mes responsabilités professionnelles me commandaient de demeurer en poste; de plus, je crois qu'il ne serait pas raisonnable d'imposer à ma famille des sacrifices additionnels.

J'ai donc décidé de ne pas me

porter candidat à la direction du Parti libéral du Québec.

Cette décision sera peut-être bien accueillie par certains mais je sais aussi qu'elle pourra en décevoir plusieurs, en particulier celles et ceux qui m'avaient honoré de leur confiance et de leur appui. Je sais cependant que toutes ces personnes sauront accepter ma décision et appuyer de toutes leurs forces celui ou celle des candidats à la direction du Parti libéral du Québec qui proposera, aux Québécois, une orientation politique raisonnable, basée sur la liberté, la responsabilité, l'humanisme et le désir profond des Québécois de relever, en tant que Canadiens français, le défi nord-américain.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

L'alouette vainc le corbeau!



raymond giroux

Il aura fallu trois mois et quelques jours pour convaincre le ministre canadien des Transports, M. Jean-Luc Pepin, des effets néfastes de sa politique du transport des grains de l'ouest.

Mais la lumière est enfin venue, malgré la mauvaise grâce du ministre toujours convaincu que son idée était la meilleure et qu'il recule seulement parce que les Canadiens ne l'ont pas compris.

Ce n'est que sous la pression conjuguée de tous les éléments vivants du monde rural québécois, à partir des producteurs jusqu'au ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, en passant par le Parti libéral du Québec, les associations de consommateurs et la Chambre de commerce, qu'Ottawa a cédé.

Les députés libéraux fédéraux, du moins un certain nombre d'entre eux représentant les circonscriptions agricoles du Québec, ont pour leur part trouvé leur chemin de Damas et écouté at-

tentivement les doléances de leurs commettant(e)s après une foi naïve, au premier abord, envers les fonctionnaires fédéraux.

L'alouette québécoise, menacée par le nouveau système de financement du transport des produits agricoles dans les provinces de l'Ouest, a ainsi réussi à faire entendre ses cris par-dessus les croisements du corbeau que la publicité fédérale nous avait lancés dans les oreilles ces derniers mois.

Le recul majeur du gouvernement central concerne le mode de versement des subventions annuelles de plus de \$600 millions qu'il avait décidé de verser pour reconstruire le réseau de voies ferrées à l'ouest de Winnipeg.

Au départ, Ottawa voulait donner cet argent directement aux producteurs avec une période transitoire pendant laquelle ils se le partageraient avec les compagnies ferroviaires. Apparemment innocente, cette décision bouleversait en réalité, malgré toutes les négations des économistes fédéraux, toute la structure concurrentielle de l'industrie agro-alimentaire canadienne.

Car le fermier de l'ouest, récipiendaire de la manne fédérale, se trou-

vait entièrement libre de l'utiliser à sa guise et de se transformer s'il le désire en éleveur de porcs ou de poulets si cette orientation devenait plus rentable que le blé ou le maïs, par exemple.

Ottawa ne pouvait nier ce déséquilibre qu'il imposait à l'agriculture, en plus de désorganiser potentiellement les marchés d'exportation sur lesquels le Québec avait réussi à s'implanter difficilement comme les États-Unis et le Japon.

Mais la décision de M. Pepin de verser toutes les subventions directement aux entreprises ferroviaires règle le dossier d'une façon dans l'ensemble satisfaisante pour le Québec et répond favorablement à la principale revendication de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec.

Il n'est pas dit toutefois que les fermiers de l'ouest sauteront de joie à l'annonce de la décision fédérale, car l'augmentation des prix du transport des grains demeurera. Seul son mode de financement est modifié par la décision annoncée mercredi.

Ils ne savent toujours pas, en effet, si le plafond de 31 millions de tonnes que le gouvernement acceptait de subventionner

demeurera tel quel ou s'il sera mort. Ce point ne manque pas d'importance aux yeux d'une province comme la Saskatchewan dont une portion majeure de l'économie repose sur l'agriculture.

Mais on peut déjà tirer quelques leçons de cette triste expérience de gestion politique du pays. Ainsi, le gouvernement central a peut-être appris, nul ne peut le dire encore, que la publicité ne remplace pas l'information honnête et sérieuse.

Les porte-parole du gouvernement ont toujours refusé, au cours de cette querelle, de rencontrer les représentants du monde agricole québécois sous le chapeau de leur coalition sous prétexte qu'il s'agissait d'une manœuvre soudoyée par le Parti québécois. En réalité, leur cause se défendait mal.

Qu'ont-ils gagné? Une série d'assemblées houleuses où les agriculteurs québécois leur ont démontré qu'ils n'étaient pas des marionnettes aux mains d'un parti quelconque, mais des gens d'affaires insultés du fait qu'Ottawa modifie les règles du jeu de façon totalement injustifiée.

"Mais dans le fédéralisme, des fois on gagne et d'autres fois, on perd", disait le ministre Gilles Lamontagne aux chantiers maritimes Davie, il y a quelques mois. Dans ce cas-ci, la décision est à porter dans la colonne positive.

bloc-notes

Garneau se défile

L'ex-ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, en est venu à la conclusion, pour des motifs familiaux et professionnels indiscutables, qu'il valait mieux pour lui ne pas poser sa candidature à la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ). S'il avait décidé de plonger, on peut raisonnablement penser qu'il eût été l'éventuel premier ministre du Québec.

Sa décision donne en quelque sorte le feu vert à M. Robert Bourassa qui ne symbolise pas tout à fait le renouveau dans le leadership et du PLQ et du Québec. M. Bourassa a marqué une époque que bon nombre de Québécois essayent d'oublier, y compris MM. René Lévesque et Pierre Trudeau. L'aplatisme politique, l'opportunisme à la petite journée n'ont pas rendu justice à cet économiste brillant qui, du jour au lendemain et avec une crise d'octobre sous les bras, se retrouva, comme malgré lui, dans la peau d'un leader qui ne suscita jamais la fierté québécoise.

M. Garneau fit son apprentissage politique en même temps que M. Bourassa. Sauf que plutôt que de s'entêter à défendre son passé, le premier se recycla résolument dans une nouvelle carrière d'homme d'affaires où il parvint à se refaire une virginité. Héritier de Jean Lesage, candidat défait à une époque référendaire où il fallait absolument un chef idéologique pour affronter les idéologues péquistes qui avaient le vent dans les voiles, M. Garneau devenait, à la faveur de la crise économique, "l'homme économique"

qui eut su s'imposer à la tête du PLQ.

M. Bourassa part gagnant désormais puisqu'étant le plus connu, il a la faveur des sondages qui lui permettent de rééditer sa campagne contre un gouvernement de l'Union nationale, en 1970. Qui d'autre pourrait lui faire la lutte parmi les rarissimes candidatures en puissance.

M. Daniel Johnson? Il n'arrive ni à la cheville de son père ou de son frère, Pierre-Marc? M. Pierre Lortie, de la Bourse de Montréal? Ce lieutenant de l'ex-ministre Garneau a du dynamisme à revendre — il moucha fort bien le ministre Jacques Léonard sur le coût des MRC, en fin de semaine dernière — mais il lui faudrait se mieux faire connaître en peu de temps; sans compter que son expérience parlementaire est nulle.

Un ex-ministre du gouvernement Bourassa, M. Guy Saint-Pierre, soulignait récemment que les libéraux devaient choisir entre M. Raymond Garneau et l'actuel chef par intérim, M. Gérard D. Lévesque! Dans sa lettre d'hier, M. Garneau convient que "ce dont le Québec a besoin, ce n'est pas d'un sauveur mais bien d'un chef d'équipe".

M. Gérard D. a le charisme bien paresseux! Il jouit cependant d'une sagesse enviable en tant que doyen de l'Assemblée nationale. Jusqu'ici, il a fait preuve de modération et de responsabilité comme chef de l'opposition officielle. Ce n'est pas peu et ce n'est pas tout. Mais que faire lorsque des leaders de rechange se défilent?

J.D.

Bisaillon et Laurin

Un important chef de file de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Bisaillon, souhaite le départ du ministre Camille Laurin et de certains hauts fonctionnaires de l'Éducation afin d'assainir le climat de l'école publique.

M. Bisaillon y va du même refrain "céquiste", entendu bien avant l'avènement de l'équipe Laurin, sur les "contre-réformes" en éducation. S'il était logique, il demanderait plutôt la démission de tout le gouvernement à moins, bien sûr, que ce privilège de cuisot appartienne en propre au président Yvon Charbonneau.

Pendant que le ministre Laurin est dans l'eau chaude avec sa réforme scolaire, les dirigeants de la CEQ digèrent mal ses décrets gouvernementaux même assouplis qui les placent dans une situation embarrassante vis-à-vis de leurs 73.000 membres du primaire et du secondaire.

M. Laurin et ses acolytes partiraient que cela n'y changerait rien. Que des têtes sautent n'améliorerait pas un "système" de négociations axé sur l'affrontement et le cul-de-sac. C'est ce système qu'il faut changer pour le bien public et pour la survie de tout autre ministre qu'il soit bleu ou rouge.

M. Laurin a la couenne dure et un entêtement qui rendent plutôt illusoire quelque réforme scolaire sous-tendant la concertation. Par

contre, face à des personnages aussi têtus que lui à la CEQ, l'impact est foudroyant, la détente utopique. Quand M. Laurin quittera, — M. Bisaillon a-t-il entendu lui aussi des rumeurs à cet effet? — espérons qu'on assistera, par la même occasion, au départ de l'intelligentsia "céquiste" qui fait plus que sa large part pour déstabiliser l'école.

M. Bisaillon songe subtilement à repenser le mode de fonctionnement des structures de négociations à venir. Dans quel sens? "Sans remettre en cause sa nécessité, il faudra revoir en particulier l'organisation du Front commun". Si telle est sa seule vision futuriste de la paix sociale, il semble mûr pour au moins une année sabbatique!

Le chef syndical aurait intérêt, entre-temps, à lire les propos bien peu partisans du critique libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan. Le syndicalisme enseignant doit se réorienter vite, dit-il, car le fond du baril (\$\$\$) est atteint. Malgré que la dernière négociation ait été conduite de manière excessive par le gouvernement Lévesque, M. Ryan lui rend hommage pour avoir "brisé le cercle de fer" de conventions de travail étouffantes pour la vie quotidienne à l'école.

M. Bisaillon demandera-t-il aussi le départ de M. Ryan?

Jacques DUMAIS



le monde vu d'ici

Quand Moscou parle américain



paul lachance

Le président Ronald Reagan a qualifié de "positive et encourageante" la proposition soviétique, formulée mardi par le numéro 1 du Kremlin, Youri Andropov, de négocier la réduction des armements nucléaires en Europe sur la base du nombre d'ogives et non sur celle du nombre des missiles.

C'est la première fois, depuis son entrée à la Maison-Blanche, que le président américain se garde d'écarter automatiquement comme de la propagande une proposition de Moscou dans le dossier des euromissiles.

Et on comprend d'autant sa prudence qu'il vient d'essuyer une autre gifle de la Chambre des représentants qui, à la suite d'un débat acrimonieux de 45 heures, a approuvé, mercredi, une résolution appelant les deux superpuissances à négocier un gel mutuel et vérifiable des armements nucléaires.

Une telle résolution, si elle était approuvée par le Sénat, ce qui est improbable, lierait les mains des négociateurs amé-

ricains à Genève, où les pourparlers doivent reprendre le 17 mai prochain, car elle laisserait un plus grand avantage aux Russes déjà supérieurement nantis en la matière.

Il est sûr qu'en comptant les charges nucléaires plutôt que les lanceurs, les Soviétiques parlent désormais le langage des Américains et se rapprochent ainsi de la proposition intermédiaire, formulée il y a quelques semaines par le président Reagan, et qui se situait entre l'option zéro et le projet adopté par l'OTAN, en 1979, prévoyant le déploiement en Europe, à partir de décembre 1983, de 572 missiles nucléaires Pershing II et Cruise pour contre les SS-20 soviétiques actuellement braqués sur les capitales de l'Europe occidentale.

L'option zéro, c'est la proposition de renoncer au projet de l'OTAN si les Russes acceptent, en contrepartie, de démanteler leurs SS-20 à trois têtes d'ogives. Ce qu'ils refusent, bien entendu, de façon péremptoire.

Ils jouent la solution occidentale zéro. Ils n'admettent aucun déploiement de missiles occidentaux en Europe de l'Ouest. Ils insistent sur l'inclusion des systèmes d'armements nucléaires de la Grande-Bretagne et de la France, comme Andropov vient de le répéter dans sa nouvelle proposition, dans le calcul du po-

tentiel militaire de l'OTAN. Et les deux pays concernés, de même que Washington, s'opposent à cette inclusion.

Pour sa part, l'OTAN accueille la nouvelle proposition soviétique avec "intérêt", cela ne voulant toutefois pas dire qu'il s'agit d'une "ouverture", selon son secrétaire général. Et l'on conçoit bien la nuance.

L'organisme estime à 200 le nombre de missiles à triples ogives SS-20, soit 600 ogives, et entend déployer 572 missiles à ogive unique. L'URSS avait, une première fois, offert de ramener le nombre de ses SS-20 à 165. Depuis, Andropov, qui insiste sur l'inclusion des forces de frappe françaises et britanniques, a indiqué que celles-ci représentent plus de 400 ogives, ce qui voudrait dire que l'URSS serait prête à ramener à 134 (à triples ogives) le nombre de ses euromissiles.

Mais les experts occidentaux contestent ces chiffres et affirment que les arsenaux français et britanniques ne représentent que 290 têtes d'ogives.

Toute cette manipulation de chiffres tend à démontrer que les Soviétiques n'ont en tête que des mesures de diversion et que la présomption d'une autre manœuvre de propagande demeure jusqu'à ce qu'ils aient accepté de négocier face à face les détails de leur nouvelle proposition. D'ailleurs, leur insistance sur la force

de frappe franco-britannique constitue l'une de leurs façons de faire aboutir à nouveau les pourparlers de Genève à une impasse.

Car ils ont besoin de temps pour augmenter leurs pressions et promouvoir l'agitation pacifiste, comme ils l'ont fait durant la dernière campagne électorale en Allemagne de l'Ouest. Et le chancelier Helmut Kohl a beau dire que "Moscou n'a pas dit son dernier mot", il sait fort bien que le vote favorable qu'il a reçu n'a rien réglé du tout dans son pays sur la question de l'acceptation du déploiement d'armes nucléaires.

En définitive, on est en train de négocier bien plus avec l'opinion pacifiste qu'on négocie sur le désarmement nucléaire à Genève. Il est important de dire à cette opinion que les Soviétiques ne gardent pas le monopole nucléaire en Europe et qu'il est faux de penser que le monde occidental ne fait rien.

Reste néanmoins le fait que l'approche soviétique sur le désarmement peut avoir changé. Brejnev continua jusqu'à sa mort de prétendre qu'il y avait un équilibre euromissile. En donnant à entendre des réductions, Andropov admet implicitement qu'il n'y a aucun équilibre. Un progrès au moins philosophique, dans les circonstances, non négligeable...

LA PAGE DES LECTEURS

Appel à la justice de l'Etat

Le problème crucial du milieu enseignant actuel est celui de la sécurité d'emploi de ses membres les plus jeunes. En parallèle, une injustice grave vis-à-vis certains "vieux" enseignants, datant d'une vingtaine d'années, n'est pas encore réparée. En donnant justice à ces derniers, on règle pour les 3 ou 5 prochaines années le problème des premiers.

Faisons un peu d'histoire. Avant 1965, dans un tout autre contexte social que celui que nous connaissons actuellement, les membres des communautés religieuses exerçaient en éducation un rôle de suppléance vis-à-vis de l'Etat québécois et cela à un salaire ridicule même pour le temps, épargnant ainsi au gou-

vernement des millions de dollars annuellement. En d'autres mots, le gouvernement du Québec s'en remettait en grande partie aux frères et aux sœurs pour tout ce qui concernait les enseignements élémentaire et secondaire publics. En accord avec le gouvernement, les communautés ne participaient pas aux régimes de retraite du Québec et ce jusqu'en 1965 alors que les laïcs syndiqués envahissaient les milieux de l'enseignement. Pécutiairement, l'avènement des confrères laïcs fut profitable aux religieux-enseignants, même si ces derniers ne recevaient alors que les 2/3 du salaire payé aux laïcs.

Vint la loi de juin 1965! Les

religieux laïcisés avant cette date purent racheter toutes les années de service pour lesquelles les communautés n'avaient pas contribué en leur nom au régime de retraite. Mais... les religieux laïcisés après ce fameux 30 juin ne purent obtenir, en rachetant à fort prix ces années de service, qu'un mince crédit de rente à demi indexé, à 65 ans seulement. Conséquence: la plupart de ces enseignants devront "persister" plus de 40 années dans l'enseignement pour obtenir une maigre pension qui les ravalera sous le seuil de la pauvreté jusqu'à 65 ans.

La solution est simple: redonner aux enseignants ex-religieux laïcisés après juin 1965,

les mêmes droits que leurs confrères laïcisés avant cette date, c'est-à-dire: reconnaissance de leurs années rachetées comme années de service aux fins du régime de retraite.

Ce faisant, l'actuel gouvernement du Québec, se "souvenant" d'un passé pas très éloigné, réparera une flagrante injustice vis-à-vis d'un groupe de "vieux" professeurs (environ 2,000) qui pourront jouir d'une retraite bien méritée, libérant le réseau de l'enseignement d'autant de postes pour de jeunes professeurs assurés ainsi d'une sécurité d'emploi nécessaire à une profession aussi exigeante.

Gérald Champoux
Rimouski



C'était avant 1964 et la création du ministère de l'Éducation.

Ça et là Pour parler de la situation des jeunes assistés sociaux

(Lettre adressée à M. Pierre Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu)

Depuis quelques mois, les médias d'information ont fait une

Un hommage à Guy Perreault

On l'entendait bien de temps à autre nous parler de sa diète, tout en fumant ses Du Maurier pendant les réunions. Mais quand nous avons appris qu'il était décédé suite à une crise cardiaque, le 30 avril dans la soirée, nous avons pensé très fort à ce bonhomme avec beaucoup d'émotion.

Il était aussi tannant que sympathique. Avec sa grosse voix, il exprimait ses idées souvent avec entêtement mais était toujours prêt à reconnaître le bien-fondé d'un bon argument. Avec lui, les personnes handicapées perdent un ardent défenseur de leur cause, de leur accès à l'éducation et de ce fait, à toutes les dimensions de la vie sociale.

Directeur de l'adaptation scolaire au ministère de l'Éducation, ancien membre du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, collaborateur critique et constructif de la proposition de politique d'intégration sociale des personnes handicapées de l'OPHQ, professionnellement nous perdons avec lui un partenaire important, nous dirions même un militant du respect de la différence.

Mais pour son entrain, ses débordements, ses échanges d'opinion et le plaisir que nous avons pu avoir avec lui, nous voulons exprimer que, comme beaucoup d'autres sans doute, nous perdons un ami. C'est la pensée que nous voulons exprimer à Louise Perreault, sa fille, et à toute sa famille.

Patrick Fougereyrolas
Rock Gaudreau
Drummondville

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

M. Lortie se trompe

(Lettre adressée à M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal)

En autant que l'article du SOLEIL reflétait vos dires dans l'édition du samedi 30 avril 1983, je me permets d'y réagir. Lorsque vous affirmez "le développement se fera au sein des milieux d'affaires et pas ailleurs", vous répétez une vieille conception qui s'est avérée inapte à satisfaire les besoins de notre société.

Les milieux d'affaires ont souvent représenté des intérêts divergeants de ceux de la collectivité et leur laisser la bride sur le cou équivaldrait à en revenir à la croissance ou à la décroissance sauvage.

De plus, l'autorité municipale est peut-être appropriée aux besoins des citadins des grandes villes, mais dans les régions excentriques comme celle où je vis (la Gaspésie) le regroupement régional est la seule porte de sortie pour satisfaire aux besoins de développement de la collectivité.

En conclusion, je ne voudrais que rappeler que le développement soit économique ou social il est la prérogative de tous et chacun.

Paul Crête
Gaspé

de près et de loin de ces personnes en difficultés, se feraient tous un pressant devoir d'y participer et d'envisager avec vous, M. le ministre, toutes les voies possibles pour améliorer de façon significative la qualité de vie précaire et presque inhumaine de ces jeunes.

Yvon Bureau
Neufchâtel

Du côté du catholicisme

J'aimerais faire suite à la lettre de Bernard Matte parue dans l'édition du SOLEIL du 2 mai. Il soutenait que la musique rock, puisque c'est bel et bien de la musique, n'est pas ce que certains fanatiques religieux, n'ayons pas peur des mots, croient: incantations sataniques, envoûtements, violence et j'en passe.

Notre ami a tenté une brève explication des bons côtés du rock, mais pourquoi ne pas regarder aussi certain côté de notre chère religion: la religion catholique. Commençons par une brève incursion dans l'Histoire. Il y a quelque quatre cents (400) ans, la sainte Inquisition tourmentait, décapitait ou brûlait les gens simplement soupçonnés de crime immonde telle que la magie noire, qui était soit dit en passant, les premiers balbutiements de la médecine. Les papes Clément VIII et Pie V ordonnèrent de telles tortures ou mises à mort. Après s'être ressaisie, l'Eglise pensa plutôt à raffermir sa fortune et amoncela des richesses inestimables, tout en prêchant la pauvreté à ses croyants, sous l'idée que seul l'esprit compte et que les biens matériels ne sont pas importants; pourtant le corps est matière. On pourrait en parler longtemps en se posant des questions telles que: "Pourquoi les gens fuient-ils tous l'Eglise?"

Donc avant d'essayer de détruire vainement la musique rock sur le compte de la religion, essayons donc plutôt d'analyser les fondements de cette dernière (la religion catholique) à caractère pseudo-communiste (partage; fondation même du communisme). L'on voit plus facilement la paille dans l'oeil du voisin, que la poutre dans le sien!

Michel Villeneuve
Orsainville

La politique Le bonheur d'un peuple doit passer par son indépendance

On a longtemps décrit l'indépendance du Québec comme un moyen de mieux vivre comme peuple francophone. Elle reste encore la voie pour parvenir au succès constant et pour résister à la compression de nos conquérants. Mais ce moyen se transforme maintenant en raison d'existence objective. Etre indépendant pour progresser: voilà la loi du bonheur d'un peuple normal.

Un peuple ressemble à un adulte: il veut s'autodéterminer, sinon il reste une masse insignifiante ou la risée de son dominateur. Il faut aux Québécois le même idéal de fond pour avoir la maîtrise politico-économique de leur beau, grand et riche territoire. La valeur d'un peuple se mesure à sa liberté d'action. Nous manquons de liberté. A preuve, nous nous contentons de la dépendance: n'être qu'une province, à la merci d'Ottawa qui n'aime que nos taxes. Quand la tête et le coeur des Québécois convergeront vers leur indépendance, ils pos-

séderont le Québec. Le mot pays ne leur fera pas peur. Nous serons ensuite plus engagés envers nous-mêmes et envers les autres peuples du globe. Nous vivrons d'égal à égal. Nous évoluerons selon la logique des peuples souverains. Est-ce rêver en couleur que de travailler à un Québec unifié?

Rien ni personne n'a pu empêcher une idée de se développer, de se propager, et finalement de se généraliser, comme l'indépendance politique. C'est le milieu humain où nous vivons, tellement que nous ne pouvons y demeurer sans avancer. Les Québécois ne peuvent pas continuer à vivre au Québec sans se rapprocher de leur indépendance politique. Tôt ou tard, en nous épaulant, le Québec sera un pays. L'histoire d'un peuple, c'est un long roman où bravoure, chaos social, paix, espoir, lâcheté, bonheur individuel et collectif se remplacent dans l'âme de ses habitants. Le peuple québécois n'échappe pas à ce principe universel d'attraction.

Malgré notre conquête en 1760, notre peuple poursuit son indépendance, essayant des échecs à divers degrés, comme la défaite au référendum de 1980 et le nouveau Canada anti-québécois, élaboré honteusement par nos élus libéraux à Ottawa.

A ceux qui étaient fiers que le Québec ait été seulement une province après l'adoption de la loi 111 forçant les enseignants à retourner à l'école (ou garderie), je leur réponds que leurs émotions l'emportaient sur leur souvenir de l'Histoire. Ils ont oublié mai 1968 en France et octobre 1970 au Canada. Les guerres mondiales et la crise économique de 1929 n'ont pas empêché des dizaines de colonies d'acquiescer leur indépendance politique. La marche des événements politiques et sociaux au Québec ne doit pas nous faire oublier le droit à notre indépendance.

Jean-Louis Jobin
Ancienne-Lorette

Ce machin de gouvernement péquiste

C'est triste de voir agir le gouvernement agonisant et désespéré du Parti québécois. Ses manières de gouverner le prouvent; ça va mal dans les finances, ça va mal à la SHQ, ça va mal aux Affaires sociales, etc., pas besoin d'aller loin pour s'en convaincre.

C'est accepté que des petits amis du régime en place profitent du système. Il n'est pas surprenant de voir la province au bord de la faillite. Ce régime est pourri et est banni par la très grande majorité des citoyens de la province. Le Parti québécois lui-même le sait, sa maison craque de tous côtés. Pas surprenant de constater que ce gouvernement péquiste discuté et discuté ait une peur bleue du peuple et baigne dans une atmosphère gazée et apesantie par l'appréhension de faire face au peuple. Cette seule pensée le consterne au plus haut point, car il sait fort bien que la population va lui donner cet ordre impératif: "Dehors!... les petits farceurs." Il est triste cependant de savoir que des personnes sérieuses et généreuses de coeur et d'esprit se soient laissées convaincre par

ces marchands de rêves et d'illusions.

C'est bien ma conviction que le gouvernement du Parti québécois est malade, gangrené et est sur le point d'agoniser. C'est mon souhait le plus cher que la population du Québec redonne la gouverne de

l'Etat au Parti libéral afin que ce dernier remplace le Québec sur ses rails; de cette façon, la confiance nationale et internationale des investisseurs pourrait revenir au Québec, et il est plus que temps.

Pierre-Denis Pomerleau
Québec

Sur la scène fédérale?

Comme M. René Lévesque, je pense qu'il faudrait abattre cette organisation (le Parti libéral fédéral) qui fait beaucoup de mal. C'est mon premier réflexe.

Cependant, je pense que l'entrée du PQ sur la scène fédérale risque, au mieux, d'aider les conservateurs à faire une "job" (déloger les libéraux du pouvoir fédéral) qu'ils sont en mesure de faire eux-mêmes par leurs seuls moyens; et, au pire, elle risque d'aider les libéraux à garder le pouvoir. En effet, si le PQ intervenait sur la scène fédérale pour abattre les libéraux, ceux-ci en profiteraient pour se faire du capital politique dans le reste du Canada. Ils tiendraient

les propos suivants: "Voyez, le PQ veut nous abattre et, ce faisant, est l'allié objectif des conservateurs. Pourquoi? Eh bien, c'est parce que nous sommes le rempart le plus solide contre le séparatisme; nous sommes le plus grand obstacle à l'indépendance du Québec, grâce à la participation de nombreux Québécois au pouvoir fédéral et, par surcroît, dans des postes importants."

En toute probabilité, les libéraux seront battus aux prochaines élections. Il ne faut pas les aider à se refaire une virginité politique. Donc, le PQ ne devrait pas entrer sur la scène fédérale.

René Jeanne
Longueuil

Faut-il blâmer les fonctionnaires?

Pendant la ronde de négociation (si on peut l'appeler ainsi), ce gouvernement a dénigré les fonctionnaires. Tous les maux de la fonction publique leur étaient dévolus.

Et voilà qu'un autre ministre de la même trempe que les Bérubé, Parizeau, Leblanc-Bantey, le ministre Denis Lazure, contredit ses collègues en affirmant que les services à la population sont exécutables à cause des décisions administratives (recouvrement des dettes dues à Revenu-Québec).

La lenteur et les décisions administratives sont à un tel point, qu'il faille déléguer un haut fonctionnaire pour essayer de redresser la qualité des services.

Pourtant, les chefs de file de ce gouvernement ont presque pris Dieu comme témoin face à la population pour leur faire croire que les mesures de réduction d'effectifs n'affecteraient pas la qualité des services. Que sera cette qualité quand Mme Le-

blanc-Bantey aura réduit les effectifs de la fonction publique de 3,000 fonctionnaires? Ce n'est qu'à la veille de l'entrée en vigueur des conventions collectives imposées qu'il admet que le problème se situe dans l'administration plutôt qu'au niveau des exécutants, (ceux que l'on qualifiait de parasites de la société lors des négociations).

L'incohérence administrative du gouvernement péquiste est tellement flagrante que je m'en tiendrai à en citer un exemple: le ministère du Revenu du Québec.

En décembre 1981, les distinguées autorités de Revenu-Québec se réunissaient au Mont Sainte-Anne pour amorcer une réflexion sur le rôle du ministère comme percepteur ainsi que sur sa structure administrative en vue d'humaniser ses relations avec la population et ses employés.

Un budget spécial de je ne sais combien de milliers de dollars a été bloqué par le Conseil

du trésor pour permettre cette remise en question. Dans un même temps, on a confié à une firme américaine le soin de préparer pour le ministère un nouveau formulaire d'impôt dans le but d'en faciliter la compréhension.

Cette étude a coûté environ \$300,000 et je suis conservatrice. En janvier 1983, le ministère installait dans ses locaux de Montréal et Québec, un nouveau système téléphonique, le SLI de Bell Canada qui a coûté \$1,500,000. Cet achat devait répondre aux besoins de la clientèle.

À la mi-février, une vaste campagne de publicité était mise de l'avant. Elle fut réalisée au coût de \$250,000. En mars, les employés recevaient une lettre qui leur faisait part de l'étonnement du ministre des Finances face à l'efficacité des fonctionnaires de Revenu-Québec, et des résultats obtenus dans le cadre de leurs fonctions pour le recouvrement des dettes dues au MRQ.

Dans plusieurs publications du journal interne "Tandem", les autorités remerciaient les employés pour leur implication lors de cette grande réflexion, et souhaïtaient que ceux-ci développent un sentiment d'appartenance à ce ministère, afin d'atteindre l'objectif d'humanisation.

Un an à peine après que le MRQ se soit doté d'une nouvelle direction des services au public et aux entreprises, le ministre de ce ministère s'est fait décerner le premier prix citron par un des siens. Triste bilan pour un dernier-né. A quoi devons-nous nous attendre avec la restructuration.

M. Lazure (psychiatre politicien) a tiré ses conclusions. Le formulaire est aussi complexe que la loi, les méthodes de recouvrement douteuses, la qualité des services est pire que jamais.

Suite à ces allégations, je retiens que la campagne publicitaire du MRQ en était une de fausse publicité (formulaire sim-

plifié et un système téléphonique adéquat pour de meilleurs rapports entre vous et nous). Les PME sont poursuivies pour moins que cela par l'Office de protection du consommateur.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), par la voie de son président, a déjà dénoncé maintes fois des situations qui prévalaient dans certains ministères. Pourtant les affirmations de celui-ci ne font pas les manchettes des médias, tandis que des affirmations gratuites comme celles de M. Lazure font l'objet de deux (2) articles: "L'Etat traite mal ceux qu'il dessert" et "Le ministère du Revenu est le pire de tous".

M. Lazure, à l'avenir, soyez attentif aux déclarations syndicales, regardez ce que vos collègues décident et vérifiez vos doutes auprès des exécutants et non pas en consultant vos collègues, ils sont comme vous...

C. Beaudoin
île d'Orléans



Le Soleil, Jacques Deschênes
Le ministre Denis LAZURE

Du 7 au 17 juillet

Le 16e Festival d'été annonce ses couleurs

par Pierre LEBEL

Les rues animées, la gaieté, les couleurs provoquées par la musique, la danse, les clowns, le théâtre et le mime nous reviennent encore cette année avec le 16e Festival d'été de Québec.

Du 7 au 17 juillet, plus de 800 artistes se produiront dans 200 spectacles, dont 75 pour 100 seront gratuits. Ces peintres du bonheur viennent de France, d'Italie, d'Ontario, du Québec... Au total, 15 pays et 4 provinces canadiennes auront des représentants durant les 11 journées de festivités.

L'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Du-toit, dans les jardins de l'hôtel de

ville, et Robert Charlebois, au Pigeonnier de la Grande-Allée, se disputeront les amateurs pour le spectacle d'ouverture. Ils seront suivis au cours des jours suivants par Corbeau, Garolou, la Ligue nationale d'improvisation, Bill Deraine, David Russell, Didier Lockwood, Nana Vasconcelos, Michel Rivard, les danseurs de Pointeblanc, et une foule d'autres artistes et amuseurs publics.

Budget

Le président du 16e Festival d'été, Daniel Bureau, a indiqué que le budget de cette année était de \$925,000. Le gouvernement québécois fournit \$657,000, celui du Ca-

nada, \$35,000, les maisons d'affaires devraient ajouter \$30,000 et plus de \$100,000 proviendront de la vente de billets pour les spectacles, de macarons, gilets, etc.

Puisque la programmation était déjà en grande partie structurée pour cette année, M. Bureau ne prévoit aucun problème dû à la succession de Danielle Bouchard à la direction générale du festival. Sur la centaine de personnes qui ont posé leur candidature pour ce poste, une quinzaine ont été retenues pour les étapes ultimes de sélection. Daniel Bureau prévoit être en mesure de dévoiler le nom du futur directeur général durant la troisième semaine de mai.

Si le public adulte est passablement gâté par la programmation du festival, les enfants auront eux aussi la chance de fêter. Le 9 juillet, les plaines d'Abraham seront transformées en un immense terrain de jeu où clowns et plaisirs enivreront les jeunes...



Le clown Dezo accompagne Richard Morneau devant l'affiche que ce dernier a créée pour le 16e Festival d'été de Québec. Tirée à 9,000 exemplaires, l'affiche sera le principal véhicule publicitaire du festival qui se tiendra du 7 au 17 juillet.



La marche de l'emploi

Phil Latulippe remet au marathonnien Denis Latouche sa feuille de commande de la marche pour l'emploi organisée le samedi 14 mai par le Fonds de développement communautaire de Québec. Le remplaçant de Phil Latulippe fera deux fois à la course le trajet de 16 km et espère que les gens d'affaires lui donneront leur appui pour atteindre son objectif personnel de \$6,000.

Terrain de camping pour les visiteurs du rassemblement des voiliers de 84

par Pierre LEBEL

Les visiteurs qui viendront à Québec pour le rassemblement des grands voiliers en 1984 et qui ne pourront loger à l'hôtel, faute de place, auront la possibilité de profiter d'un nouveau terrain de camping qui sera aménagé à Lebourgneuf.

Cette entreprise sera réalisée par les Espaces communautaires Lebourgneuf, un organisme privé qui crée de l'emploi pour les chômeurs et assistés sociaux de la région. Déjà six personnes travaillent à la mise sur pied du projet, dans le cadre des programmes Chantier-Québec et Eté Canada. En période de pointe, le camping procurera du travail à environ 15 personnes.

Selon Denis Lamothe, directeur du projet, ce camping devrait comprendre entre 250 et 300 sites de campement. Il rencontrera incessamment les responsables de la

ville de Québec pour déterminer les modalités d'aménagement.

Les travaux vont bientôt commencer et on prévoit accueillir les premiers campeurs à la mi-mai 1984. La ville de Québec prête gratuitement ce terrain situé au nord-est de l'intersection de la route du Vallon et du boulevard de la Capitale.

"La ville nous permet de disposer de ces terrains à vocation résidentielle, a souligné Denis Lamothe, parce qu'elle n'entrevoit pas la construction de maisons avant plusieurs années."

Les Espaces communautaires Lebourgneuf comptent également entreprendre plus tard d'autres projets comme l'aménagement de sentiers de ski de fond, de randonnée pédestre et d'une ferme communautaire. D'autres terrains inoccupés de Lebourgneuf pourraient héberger ces futures réalisations.

A quelques milles de tout le monde

Les **PRIX** **TOME** La **QUALITE**

CENTRE JARDIN ST-JEAN

Reg.	SPECIAL	Reg.	SPECIAL
ARBRES (R.N.) BIEN BRANCHÉS No 1		DIVERS (R.N.)	
Brousses (5 à 6 p.)	12,50\$	Pommier Malin	15,95\$
Erable argenté	16,50\$	Spirea Goldflame	4,50\$
(250 cm. - 8 p.)	15,50\$	Spirea Goldflame	3,50\$
Pommier décoratif	15,50\$	(180 cm. - 12 p.)	3,85\$
2 ans (5 à 7 p.)	11,50\$	Vignes ornementales	2,75\$
CONIFÈRES DU QUÉBEC		2 ans	
Cèdre globe 26	11,95\$	HAIES (prix pour 80 plants et plus)	
(75 cm. - 10 p.)	8,95\$	Colorastrea	2,25\$
Cèdre pyramidal 26	16,50\$	(18-24" - 50 cm)	1,80\$
3 à 5 p. (75 cm. - 30 p.)	11,50\$	Physocarpus	2,10\$
Pin mugho 26	14,50\$	(18-24" - 50 cm)	1,65\$
(30 cm. - 12 à 15 p.)	9,95\$	Physocarpus	2,10\$
		(18-24" - 50 cm)	1,50\$

Service & Vente **AGRONOMIQUE** de Québec

Tél.: 839-0326

Plan d'ornementation gratuit (lorsque les plants sont achetés chez nous)

Ouvert la semaine de 8h à 21h Le dimanche de 13h à 17h

Service professionnel Plantation - Ornementation - Entretien

OU NOUS TROUVER? 5 MILLES DES PONTS 1147 de l'ÉGLISE ou chemin BEAULIEU

• TECHNICS • AKAI • YAMAHA • HITACHI • PANASONIC • ORTOFON • PIONEER •

Le week-end du son chez SONART

MARANTZ • LASER • POLK AUDIO • ADC • BANG OLUFSEN • TECHNICS • AKAI • YAMAHA • HITACHI • PANASONIC • ORTOFON • PIONEER

Technics Le son du savoir

SL-D20/D20A Tourne-disque à entraînement direct. 159\$

SL-3 Table tournante à bras tangentiel. Au plus bas prix! 199\$

TECHNICS Compensateur de fréquence stéréo. Egalisateur à 10 bandes. SH-8015. Quantité: 6. 199\$

TECHNICS Magnétophone à cassette avec systèmes Dolby B et C. RS-M224. Quantité 4. 229\$

Technics Enceintes acoustiques à phase linéaire SB-T10. Enceintes hautes et minces offrant un puissant rendu des basses. 699\$

Recepteur à syntonisation numérique avec synthétiseur au quartz SA-212. Puissance continue de 25 watts eff. min. par canal, deux canaux en circuit sous 8 ohms, de 20 Hz à 20 KHz n'excédant pas 0,04%.

Omnivision VHS Vidéo/magnétoscope portatif à cassette de 8 heures. PV-5200K. 1099\$

Cassette vierge NV-160K et jeu complet d'accessoires inclus.

FOUR MICRO-ONDES MR-8000 HITACHI. Il est équipé de la sonde de température pour les rôti et 2 autres grilles horizontales et du sensor automatique. Le MR-8000 est aussi doté de la membrane Hitachi. Marche d'hiver, décongelation, cuisson, réchauffement. Vous pouvez même préparer vos repas quand vous n'êtes pas à la maison. Spécial 699\$

FOUR MICRO-ONDES HITACHI. Spécial 399\$. Quantité: 2

Table tournante HITACHI. Entraînement par courroie, bras droit à faible masse, retour et arrêt automatiques. HT-20S. SPECIAL 99\$

Chaîne Stéréo HITACHI. Table tournante Modèle HT-21, avec retour automatique. Récepteur SR-2001. AM-FM stéréo, puissance de 20 watts RMS totale. Enceintes acoustiques Modèle HSP-305. 2 voies, capacité de 50 watts chacune. 399\$ l'ensemble

Table tournante HITACHI. Modèle HT-21, avec retour automatique. Récepteur SR-2001. AM-FM stéréo, puissance de 20 watts RMS totale. Enceintes acoustiques Modèle HSP-305. 2 voies, capacité de 50 watts chacune. 399\$ l'ensemble

VIDEO PORTATIF SHARP SPECIAL 999\$. Modèle VC-3500

VIDEO HITACHI. Modèle VT-11A. SPECIAL 799\$

TABLE TOURNANTE QUARTZ HITACHI. Modèle HT-66. SPECIAL 229\$

CASSETTES METAL Boîte de 10. Modèle MXC-60. 49⁹⁰

CASSETTES TDK Boîte de 10. Modèle SA-C90. High Position SA90. 49⁹⁰

CASSETTES BASF Boîte de 10. Modèle CRO-II. 45\$

Plusieurs autres appareils en démonstration offerts au prix coûtant du manufacturier

SONART **SONART** **SONART**

QUEBEC 11, St-Cyrille ouest 522-5625

ST-NICOLAS Centre Normandin 831-1164

LEVIS 8, Trans-Canada - Rond-Point 833-6261

• TECHNICS • AKAI • YAMAHA • HITACHI • PANASONIC • ORTOFON • PIONEER •